

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 3

MONTRÉAL, LE VENDREDI 5 JANVIER 1996

75c + TPS + TVQ / Toronto 1\$

PERSPECTIVES

## Les quotas contestés

Soumises depuis une semaine au régime québécois des quotas de diffusion, les radios françaises rechignent. On ne peut pas favoriser la chanson francophone avec un revolver sur la tempe, disent-elles. Alors que certaines appellent à la désobéissance, les quotas de chansons françaises sont devenus l'objet d'une étrange guerre de générations.

Si les quotas de diffusion imposés aux radios font l'unanimité au Québec et sont même considérés comme un élément essentiel à la survie de l'industrie du disque, c'est loin d'être le cas en France. En vigueur depuis le début de la nouvelle année, les nouveaux quotas de chansons françaises ne cessent de soulever la colère des radiodiffuseurs.

Adoptée en 1994, la loi Carignon oblige en effet les radios à diffuser 40 % de chansons en français (entre 6h30 et 22h30), dont la moitié de nouveaux talents. En cas de désobéissance, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (le CSA français) se réserve le droit d'imposer des amendes et même de suspendre les délinquants.

La loi changera peu de choses à la programmation des radios généralistes comme RTL, Europe 1 ou France Inter. Mais elle provoque une petite révolution dans celles destinées aux jeunes, comme NRJ, Fun et Sky Rock, où l'on entend rarement la langue de Molière.

Pourquoi? «Parce que la production française dans les genres musicaux qui nous intéressent est médiocre ou inexistante, répond sans hésiter Caroline Davigny, directrice des programmes de Fun Radio (le CKOI français). Les francophones produisent beaucoup de bons chanteurs populaires mais peu ou pas de bons groupes funk, grunge ou techno! En ce moment, si on n'aime pas le rap, c'est le désert. La production anglophone est beaucoup plus diversifiée.»

Résultat, dit-elle, la nouvelle loi risque de chambouler les sacro-saints «formats» dont sont friandes les radios françaises. Les radiodiffuseurs disent qu'elle aura pour effet d'uniformiser la programmation. Ce qui n'est pas pour plaire aux stations qui se livrent une concurrence féroce pour la conquête des jeunes oreilles.

Dans le paysage radiophonique français, plus diversifié que celui du Québec, les petites radios vouées uniquement au rock ou à la *dance* se demandent encore comment elles pourront atteindre leur quota. Quant à Radio Nostalgie, spécialisée dans la musique de grand-papa, elle ne sait pas où elle pourra dénicher autant de jeunes talents... qui chantent les succès de Tino Rossi.

Contrairement au Québec, les quotas sont devenus en France l'objet d'une petite guerre de générations. Difficile de trouver à Paris un adolescent pour défendre la loi Carignon. Adoptée par un gouvernement de droite, elle est même devenue pour plusieurs le symbole d'un pouvoir peu sensible aux préoccupations des jeunes. Comment expliquer en effet que papa puisse se gaver de Wagner et de Rossini sur France Musique (les radios classiques sont exemptées de la loi) alors que fiston devra troquer Massive Attack pour Francis Cabrel? «Il y a une grande différence entre le Québec et la France», dit Mickaël Gentile, directeur de Radio Nova, qui appelle carrément à la désobéissance. «Vous êtes un îlot dans un océan anglophone. Nous n'avons pas ce problème. La preuve: les grandes radios généralistes diffusaient déjà plus de 40 % de chansons françaises. Nous avions un problème dans les radios jeunes. Plutôt que de le régler cas par cas, on a choisi la même solution pour tous.»

Certaines radios spécialisées espèrent encore faire pression pour que l'on tienne compte de leur spécificité. D'autres envisagent de «sacrifier» certaines journées pour conserver leur programmation actuelle le reste de la semaine.

En 1994, après quelques protestations, les élus avaient accepté que les chansons en langues régionales (breton, occitan, corse) ne soient pas considérées comme des productions étrangères. Mais ils ont oublié que Paris est aussi la capitale de la *world music*. Et qu'on y chante plus souvent en arabe, en wolof et en espagnol.

Par une étrange logique, Mory Kante, Youssou N'Dour, les Gipsy Kings et Mano Negra se verront réserver le même sort qu'Elton John et les Stones. Les disc-jockeys de *house music*, comme Laurent Garnier qui fait fureur à Londres, ainsi que les étrangers dont le succès est largement dû à la France, comme Paolo Conte, subiront le même sort. Tous seront confinés aux radios ethniques (exemptées de l'application de la loi) ou soumis au couperet du CSA. «Oui à Céline Dion, non au raï», ironisait hier le quotidien *Libération*, qui qualifie la nouvelle mesure de «bête et méchante» et la compare à la reprise des essais nucléaires.

Reste que les producteurs et les artistes ont bien accueilli les quotas. La plupart savent qu'ils ont fait leurs preuves au Québec où, toutes proportions gardées, les producteurs indépendants défendent mieux leur place face aux multinationales. L'un des gagnants de cette réforme pourrait d'ailleurs être la chanson québécoise... sauf malheureusement le groupe montagnais Kashitn.

INDEX	MÉTÉO
Agenda .....B7	Montréal
Avis publics .....B6	Quelques flocons cessant le matin.
Classées .....A4	Dégagement en mi-journée. Max-18
Culture .....B9	Québec
Économie .....A6	Ciel variable avec quelques flocons.
Éditorial .....A8	Max-19
Le monde .....A5	Détails en A 4
Mots croisés .....A4	
Les sports .....B6	

À VOIR

Sam Steinberg:  
le génie des affaires  
PAGE B 10



L'ÉCONOMIE

Les Serbes libèrent  
les «otages» bosniaques  
PAGE A 5

CULTURE

La SRC en tête aux  
heures de grande écoute  
PAGE B 9



## Les taux hypothécaires à la baisse

La bonne tenue du dollar explique ce nouvel assouplissement

SERGE TRUFFAUT  
LE DEVOIR

6,95%	7,5%	7,95%
1 an	3 ans	5 ans

La Banque Royale a commandé, hier en matinée, une baisse généralisée des taux d'intérêt hypothécaires en retranchant, selon les termes, entre 30 et 50 points de marge. Dans la foulée de ce geste, toutes les autres institutions financières se sont empressées d'ajuster leurs grilles hypothécaires à celle de la Royale.

Jusqu'à la prochaine modification, l'intérêt imposé aux termes les plus prisés par les consommateurs est désormais le suivant: 6,95 % au un an fermé; 7,12 % à l'hypothèque de deux ans fermée; 7,50 % aux trois ans; 7,75 %

aux quatre ans et 7,95 % aux cinq ans. Dans le cas du six mois ouvert, l'intérêt est de 7,45 %, alors qu'il est de 8,50 % dans le un an fermé. Dans le cas des un et cinq ans, l'intérêt n'a jamais été aussi bas depuis mars 1994.

Premier directeur aux hypothèques résidentielles à la Banque Royale, Rob Horton a indiqué que cette retraite

des taux a été provoquée par la bonification enregistrée mardi par le marché obligataire ainsi que par la bonne tenue du dollar au cours des derniers jours.

Plus précisément, d'après les observations formulées par François Dupuis, économiste au Mouvement Desjardins, cet assouplissement des conditions du crédit hypothécaire fait écho à la baisse que la Réserve fédérale (Fed) avait imprimée le 19 décembre au taux d'intérêt qu'elle impose aux fonds fédéraux, ainsi qu'aux baisses arrêtées par l'ensemble des banques centrales des pays membres du G7. «Nous traversons actuellement une pé-

VOIR PAGE A 10: TAUX

## Les bébés du virage ambulatoire



PHOTO ROBERT SKINNER

L'ACCOUCHEMENT d'un jour, ce n'est pas de la science-fiction à l'Hôpital général juif où, depuis hier, des mères peuvent quitter l'hôpital à peine 24 heures après avoir mis leur enfant au monde. Le petit Noah Tomas, né le 2 janvier, et ses parents, Grazyna Rybak et Douglas Petkau, n'ont pas goûté à ce nouveau régime qui pourrait toucher jusqu'à 20 % des mères qui accouchent à cet hôpital. Nos informations en page A 2.

## «Ik ben een Africaander!»

ANDRÉE BOISSELLE  
COLLABORATION SPÉCIALE

Tout au bout de l'Afrique, il est un peuple blanc qui s'est installé il y a 350 ans, qui a vécu de sa terre et s'est associé à elle jusqu'à porter son nom. «Ik ben een Africaander!» («Je suis un Africaander!»), a crié en 1706 un jeune homme né au Cap et qu'on voulait forcer à retourner en Hollande. C'était la première fois qu'un Blanc s'identifiait au continent sombre depuis l'installation en 1652 d'un comptoir hollandais au «cap des Tempêtes». Depuis, les Afrikaners constituent sans doute ce qui diffère principalement l'Afrique du Sud du reste du continent.

Avec les Afrikaners est née leur langue, l'afrikaans, ayant, comme eux, sa source dans l'Europe mais sa substance dans l'Afrique. Le néerlandais et l'allemand sont à sa base, mais plusieurs de ses mots ont été créés par les Khoikois, premiers aborigènes à être entrés en contact avec les fermiers blancs. Leur prononciation particulière du mélange germanique l'a baigné de sa couleur africaine. Les Malaisiens amenés au Cap pour y être vendus comme esclaves ont aussi contribué à la lente métamorphose. Mais ce n'est pas tout: même le français a sa part dans l'afrikaans: quelques poignées de huguenots partis chercher la paix religieuse aux confins de l'Afrique se sont mis à cultiver la

vigne au pied des montagnes du Toitskloof, et aujourd'hui, nombreux sont ceux qui portent, comme cette chaîne montagneuse, des noms venus tout droit de France: Boshoff (Bossau), Coetzee (Couché), Pienaar (Pinard), De Klerk (Le Clercq)...

La langue hybride engendrée par tant d'étranges rencontres était promise à un destin aussi brillant que terrible. Au moment où les Afrikaners prenaient le pouvoir dans leur pays, en 1948, l'afrikaans y était déjà promu au stade de langue officielle depuis 23 ans. La langue du peuple fier et travailleur allait alors devenir le moyen d'une expression culturelle riche, étonnamment prolifique. Selon une étude publiée en 1993 par Anna E. Coetzee, de la Randse Afrikaanse Universiteit de Johannesburg, plus de la moitié de tous les livres publiés en Afrique du Sud actuellement le sont en afrikaans. C'est énorme, compte tenu du fait que seulement six millions de Sud-Africains — sur plus de 41 millions au total — parlent afrikaans à la maison. Cette langue est l'âme d'une culture bien vivante, qui s'exprime sur ses propres canaux télévisés et fréquences radio, prédominants au Transvaal et dans l'État libre d'Orange. Elle a été traduite partout sur la planète pour que le monde entier ait accès aux œuvres d'André Brink, Elsa Joubert, Brey-



La nouvelle Afrique du Sud

VOIR PAGE A 10: AFRIQUE

POLITIQUE

## André Ouellet persiste et signe

Le PLQ ne défend pas assez le Canada, estime-t-il

PAGE A 4

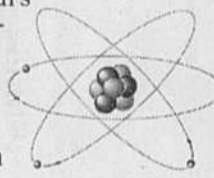


## Des chercheurs créent les premiers atomes d'antimatière

CAROLINE MONTPÉTIT  
LE DEVOIR

Après la matière, que l'on retrouve évidemment partout dans la nature et qui forme les corps, le Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN), de Genève, présente... l'antimatière. Hier, en fin de journée, le CERN a en effet annoncé la création des neuf premiers atomes d'antihydrogène, soit d'antimatière, et définit cette percée comme importante dans l'histoire des sciences. Pour l'instant, cette réalisation intéresse surtout les chercheurs scientifiques qui voient là la possibilité de tester leur compréhension du monde. La culture scientifique actuelle pose en effet comme devant être absolument symétriques la matière et son contraire.

Gilles Couture, du département de physique de l'Université du Québec à Montréal, expliquait hier que la création d'antiatomes est significative dans le domaine de la recherche fondamentale parce qu'elle permettra de confirmer une quantité importante d'idées établies que nous avons au sujet de l'univers. Les connaissances actuelles nous laissent croire, par



VOIR PAGE A 10: ATOMES

## Nouvelle guerre du ciel

Canadien International baisse ses tarifs; Air Canada riposte sur-le-champ

CLAUDE TURCOTTE  
LE DEVOIR

Depuis hier et jusqu'au 12 janvier prochain, Canadien International offre des «tarifs d'hiver» pour tout voyage effectué avant le 31 mai en classe économique sur 130 des 160 destinations que cette compagnie aérienne dessert au Canada et un peu partout dans le monde. Une initiative qui a relancé la guerre des prix entre les deux grandes compagnies aériennes canadiennes, puisque Air Canada a réagi en offrant des prix identiques sur toutes les destinations desservies par ces deux compagnies.

C'est une façon d'inciter les gens à voyager en hiver, la période la plus creuse de l'année pour les transporteurs aériens. Le pourcentage dans les réductions de prix varie selon les destinations. On peut par exemple obtenir des billets aller-retour entre Montréal et Vancouver pour 302 \$, plus les taxes. Le plein tarif régulier entre ces deux villes est de 1800 \$. Mais on peut aussi obtenir Paris aller-retour pour 549 \$ avant le 1<sup>er</sup> mars ou pour 599 \$ avant le 31 mai; il y a aussi Honolulu à 499 \$, San Francisco à 299 \$ et Rio de Janeiro à 1099 \$, ou alors Val-d'Or

VOIR PAGE A 10: GUERRE

LES ACTUALITÉS

1995, l'année la plus chaude depuis 1860

PAGE A 2



## • LES ACTUALITÉS •

## 1995, dite l'année chaude

Londres (AFP) — La température moyenne sur Terre en 1995 est la plus chaude jamais enregistrée depuis que les statistiques ont commencé en 1860, a affirmé hier dans un communiqué l'Office météorologique britannique.

Avec l'université d'East Anglia, l'office a compilé et analysé les données de quelque mille stations météo dans le monde et les observations recueillies par autant de bateaux et balises, concluant que la température de la surface de la Terre en 1995 a été de 0,4 °C supérieure à la moyenne des années 1961 à 1990.

Un porte-parole de l'Office météorologique a refusé de donner le niveau exact de cette température moyenne, affirmant qu'elle n'avait d'intérêt que dans sa variation.

«Bien que des différences de quelques centièmes de degré entre une année et une moyenne globale ne soient pas significatives, 1995 continue la tendance au réchauffement qui a commencé au milieu des années 70», note l'Office météo, rappelant que les scientifiques ont lié l'émission de gaz, notamment le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), au réchauffement de la planète.

Selon l'Office, «l'augmentation prédite des températures globales tant que les émissions de CO<sub>2</sub> continueront ne sera pas régulière et uniforme: il y aura des années, voire des décennies plus froides en raison de la variabilité du climat de la Terre».

L'année qui détenait précédemment le record de chaleur était 1990, où les températures étaient de 0,36 °C supérieures à la moyenne.

L'Office relève encore que les températures ont maintenant reculé de l'éruption du volcan philippin du mont Pinatubo en 1991.

L'an dernier, souligne le communiqué, les températures enregistrées dans l'hémisphère nord ont été les plus chaudes jamais enregistrées mais l'hémisphère sud a été «relativement moins chaud». Les températures en Sibérie ont été de trois degrés supérieures à la moyenne en raison d'une chaleur inhabituelle en début d'année.

En revanche, «1995 a été légèrement plus fraîche que la normale dans la région du Groenland, de l'Atlantique Nord-Ouest et de la mi-latitude du Pacifique Nord», note encore l'Office.

## À l'ère de l'accouchement éclair

Mamans et bébés empruntent le virage ambulatoire à l'Hôpital général juif de Montréal

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Accoucher et quitter l'hôpital en 24 heures? Depuis hier, les mères qui accouchent à l'Hôpital général juif de Montréal goûtent elles aussi au virage ambulatoire. L'hôpital vient d'instaurer une politique qui pourrait faire en sorte que 20 % des mères et des bébés retournent au bercail un jour seulement après l'accouchement.

L'ère de l'accouchement éclair est donc bel et bien chose faite depuis hier à l'Hôpital général juif, qui fait figure de pionnier en la matière. Mamans et nouveaux-nés n'échappent pas à la vague qui pousse les hôpitaux à réduire radicalement le séjour des patients à l'hôpital.

Désormais, toutes les mères et leurs rejetons en santé à l'unité postnatale seront incités à adhérer à ce séjour de 24 heures, auquel fera suite un «suivi à domicile» tout à fait unique au Québec. Jusqu'à hier, les mères qui connaissaient un accouchement sans problème demeuraient en moyenne 48 heures à cet hôpital.

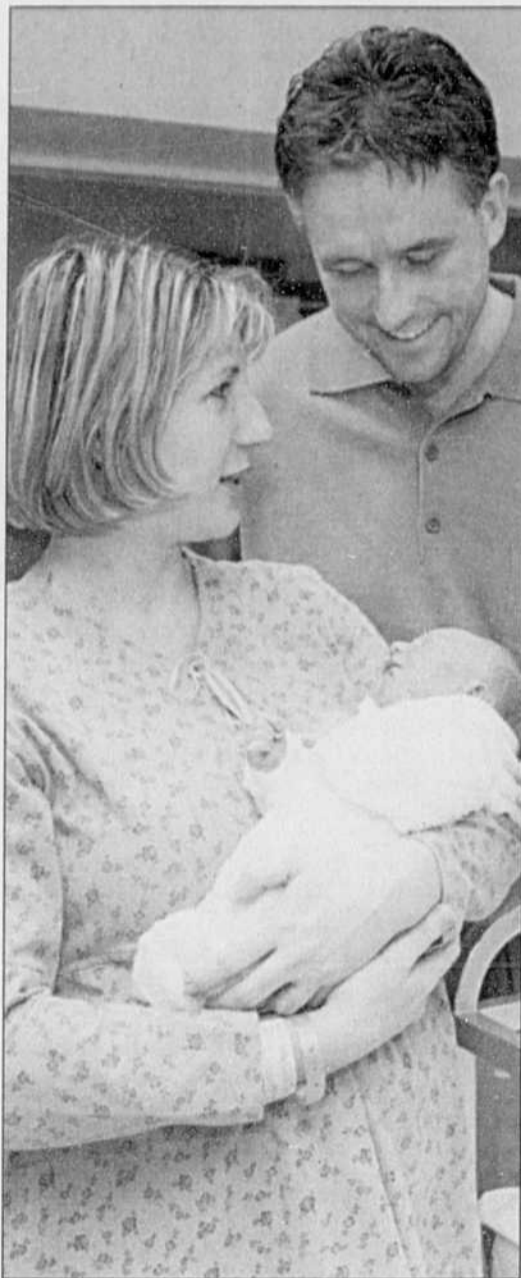
«Est-ce qu'un hôpital de soins aigus est la meilleure place pour une mère et un bébé en santé? Aux États-Unis et dans le reste du Canada, on fait de courts séjours depuis longtemps. On on fait cela maintenant, on l'on sera de toute façon bientôt forcé à le faire», a expliqué hier Sonia Semenic, infirmière spécialisée à l'unité postnatale.

D'après Mme Semenic, environ 10 % des mères souhaitent quitter l'hôpital plus tôt que prévu et ce programme ne fera que répondre à une demande pressante. «Tout le monde n'a pas les mêmes besoins. Certaines voudraient rester dix jours à l'hôpital, d'autres veulent être le plus vite possible à la maison. Le programme offre une alternative aux femmes à la recherche d'une autre solution», constate-t-elle.

Le départ précoce sera suivi d'un examen téléphonique effectué par une infirmière de l'unité postnatale le lendemain du retour à la maison. Le troisième jour de la naissance du bébé, la mère et l'enfant seront vus à la clinique externe de l'hôpital.

L'hôpital se défend bien de vouloir mettre ces patientes à la rue par ce nouveau programme. On prévoit que jusqu'à 20 % des quelque 3800 accouchements réalisés à l'hôpital chaque année seront faits dans le cadre de ce programme de séjours réduits. Deux femmes ont accouché à l'Hôpital général juif au cours de la journée d'hier, mais aucune ne répondait aux critères stricts établis pour adhérer au séjour de 24 heures.

«Une d'entre elles avait une condition médicale qui ne permettait pas un départ précoce et l'autre a déjà sept enfants à la maison», a expliqué Mme Semenic.



Les mères qui accoucheront à l'Hôpital général juif de Montréal auront désormais le choix de quitter dans un délai de 24 heures.

En fait, seules les femmes qui accoucheront de façon naturelle pourront adhérer au programme. Les mères ayant vécu un accouchement difficile, une césarienne, ou qui auront des lésions importantes seront exclues du programme. Les critères psychosociaux tels la langue maternelle, le nombre d'enfants à la maison, la présence d'un

père, d'un soutien à la maison et de conditions économiques favorables serviront aussi à cibler les candidates. Compte tenu du suivi téléphonique, seules les mères francophones et anglophones pourront être admissibles au départ précoce.

«Le but n'est pas de pousser les mères hors de l'hôpital. Si elles ne se sentent pas capables de partir après 24 heures, on ne les y obligera pas. Nos critères sont très stricts. Le bébé doit bien manger et être en bonne santé. Si la condition du bébé ou de la mère change en 24 heures, on rajuste le tir», affirme Mme Semenic.

Evidemment, cette mesure fera sauver des sous en libérant des lits. Le programme permettra de réduire de moitié la durée moyenne de séjour à la maternité et de maintenir le même niveau d'activité en obstétrique au cours des prochains mois, malgré un déficit de neuf lits, dû à des travaux de rénovation à l'unité postnatale.

Aux États-Unis, plusieurs hôpitaux ont emboîté le pas aux courts séjours pour des accouchements, certains allant même jusqu'à renvoyer mères et nourrissons au bercail après six ou 12 heures, sans aucune forme de suivi. Résultats, plusieurs bébés ont souffert de déshydratation, de perte excessive de poids et de jaunisse, sans que les parents ne détectent le problème.

A l'Hôpital général juif, on affirme avoir tout prévu pour éviter ce genre d'incidents. «Des études ont été faites et avec un suivi attentif, le risque est presque nul. Aux États-Unis, on ne donnait aucun suivi aux mères. On n'abandonne pas les familles», affirme le Dr Apostolos Papageorgiou, chef du département de pédiatrie et d'obstétrique.

Selon le Dr Papageorgiou, malgré les craintes exprimées par certains pédiatres et certains obstétriciens de l'hôpital, les critères de sélection à ce programme le rendent «tout à fait sécuritaire pour la famille» aux yeux de l'hôpital.

Vingt-quatre heures après l'accouchement, les risques sont plus importants pour les nourrissons que pour les mères, dont les possibilités d'hémorragie tombent presque à zéro six heures après l'accouchement. Les bébés peuvent présenter une jaunisse, éprouver de la difficulté à téter. Il faudra des mois avant d'évaluer les avantages et les impacts de ce programme, croit Mme Semenic, mais on n'exclut pas de revoir les critères en cours de route si des problèmes surviennent.

Seul l'hôpital Saint-Mary's, qui effectue jusqu'à 4300 accouchements par an, a développé un programme similaire de départ précoce. Depuis mars dernier, plus de 50 % des femmes qui accouchent à cet hôpital quittent entre 24 à 48 heures après l'accouchement. Les nouvelles mères ne sont toutefois pas admissibles à un congé rapide.

EN BREF

## PAPA N'A PAS TOUJOURS RAISON

Hemet, Californie (AP) — Les policiers qui ont contrôlé la voiture de Donald Stevens sur la route ont félicité ce dernier de s'être abstenu de prendre le volant car il avait bu. Cependant, ont-il ajouté, installer à sa place sur le siège du conducteur son fils âgé de 12 ans n'était pas la solution. Donald Stevens, 33 ans, a été arrêté et sera poursuivi pour avoir fait conduire un enfant sans permis. Il n'y a pas que cela. Selon le rapport, lorsque les policiers ont voulu contrôler la voiture, le père a demandé à son fils, qui avait déjà manifestement conduit, «de ne pas s'arrêter, de ralentir, puis de rouler vers la maison». L'enfant a suivi ces instructions à la lettre, de sorte que les policiers ont dû se livrer à une «chasse», la vitesse n'ayant toutefois jamais excédé 25 km/h, jusqu'au domicile des fuyards.

## LE MÉLOMANE N'AIMAIT PAS LE CHANT

Bordeaux (Reuter) — Le chant national de Renato, un coq périgourdin, et les plaintes d'un voisin mélomane ont conduit hier le propriétaire du gallinacé devant la Cour d'appel de Bordeaux. Jean Sogni, un violoniste qui passe depuis sept ans ses vacances et ses week-ends à Loubénac, un hameau de Dordogne, réclame 5000 \$ de dommages et intérêts au propriétaire du volatile, Bernard Van Severen. L'avocat du plaignant, M<sup>r</sup> Pierre Esplanade, affirme que le coq, chaque matin, chante toutes les vingt secondes, de 4h30 à 7h, créant une gêne profonde pour son client. Une plainte avait été déposée en juin 1994. En février dernier, le tribunal de grande instance de Sarlat avait condamné le propriétaire de Renato à verser à son voisin le franc symbolique de dommages et intérêts, peine assortie d'une amende de 75 \$ avec sursis. Scandalisés, les partisans de Bernard Van Severen, qui avait fait appel, ont créé une association, «Vivre à la campagne avec les bruits et les odeurs». Une manifestation de 600 personnes avait été organisée dans les rues de Villefranche-Périgord avec à sa tête Renato, devenu une vedette locale. Une cinquantaine d'habitants de Loubénac et de Villefranche étaient venus hier à Bordeaux soutenir Bernard Van Severen devant la Cour d'appel. Renato était du voyage. Dans son panier décoré de coquilles tricolores, il a posé pour les photographes sur les marches du palais et ne s'est pas privé de quelques cacoricos. Il n'a cependant pas été autorisé à pénétrer dans la salle.

## POUR QUI SONT CES SERPENTS...

Tokyo (AP) — Des caisses contenant des centaines de serpents morts, dont des reptiles venimeux, se sont échouées ces derniers jours sur les côtes japonaises. Dans l'île de Tsushima, près de la Corée du Sud, la police a trouvé 100 serpents dans deux caisses. Il s'agissait à une exception près d'une variété non venimeuse généralement importée au Japon de Chine et de Corée pour l'alimentation. Si la majorité des Japonais de mangent pas de serpent, on en sert parfois dans le sud, où l'on en met dans le saké comme condiment. Deux autres caisses contenant au total 144 serpents, dont une centaine venimeux, ont été trouvées sur la côte de Kyushu, l'île principale de l'archipel nippon. La police pense qu'un bateau pris dans la tempête a perdu accidentellement cette cargaison.

## JAMAIS DEUX SANS TROIS

Anney (AP) — Un retraité d'Anney, en France, âgé de 76 ans, vient d'avoir la surprise de découvrir, en réclamant un extrait de naissance, qu'il était décédé depuis huit ans. Maurice G., né le 5 août 1919, n'a été que très peu surpris en apprenant sa mort. C'est en effet la seconde fois qu'il est déclaré décédé par l'État civil, à la suite d'erreurs de l'administration. Fin novembre, le septuagénaire, qui se porte très bien, avait demandé un extrait de naissance. Quelques jours plus tard, il recevait son document sur lequel figurait la mention: décédé le 18 septembre 1988 à Bainville-sur-Madon. Depuis Maurice G. a multiplié les démarches administratives pour faire savoir qu'il était toujours bien vivant. Une tâche difficile mais qu'il commence à connaître puisque, il y a quelques années, le 13 juillet 1977, une première demande d'extrait de naissance lui avait déjà appris son premier décès: le 14 juin 1965.

## SUPER GÈNE

New York (AP) — Un gène capable, de manière naturelle, de supprimer différentes sortes de cancer, pourrait permettre de traiter plus facilement certains tumeurs. Cette étude, publiée dans le journal américain *Nature*, et réalisée par le chercheur Amato Giaccia et l'école de médecine de Stanford, préconise un moyen de traiter les tumeurs en améliorant le travail de ce gène nommé p53. Les chercheurs essaient de développer des médicaments qui pourraient le rendre plus efficace en envoyant des messages de suicide aux cellules cancéreuses.

## Le journalisme t'intéresse?

Tu es inscrit à temps plein dans un cégep ou un collège du Québec?

Alors le Grand concours de JOURNALISME LE DEVOIR est pour toi.

- Fais-nous parvenir un article critique (au moins 800 mots) sur une manifestation qui concerne la vie sociale et culturelle d'ici: par exemple un film, un livre, un événement culturel ou sportif.
- Parles-en à ton professeur de français car ce concours peut aussi être réalisé dans le cadre de tes cours.

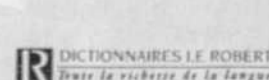
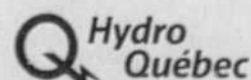
La date limite des envois des textes au journal *Le Devoir* est le 15 mars 1996. La remise des prix aura lieu à Québec le 29 mai 1996.

## À gagner?

Plusieurs prix tels un ordinateur, des bourses d'études ou des dictionnaires, sans oublier la publication de ton article critique dans *Le Devoir*.

Pour en savoir plus au sujet des modalités de participation, informe-toi auprès de ton professeur de français.

LA FONDATION DU DEVOIR



## Une nouvelle vie pour Lortie

PRESSE CANADIENNE

À compter de samedi prochain et pour les six prochains mois, l'excipal Denis Lortie, maintenant âgé de 36 ans, commencera une vie nouvelle. Il pourra vivre cinq jours d'affilée avec sa compagne et la fille de celle-ci et travailler dans le dépanneur de Gatineau, récemment acquis.

Il ne devra rentrer à la maison de transition de Hull pour deux jours par semaine où il y devra voir un psychologue à raison d'une fois par semaine.

C'est un changement majeur pour celui qui a été condamné en 1987 à une peine d'emprisonnement à perpétuité pour trois meurtres et neuf tentatives de meurtre commis dans les lo-

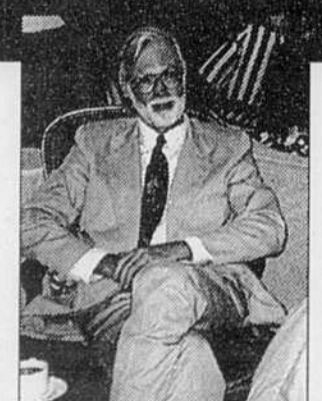
caux de l'Assemblée nationale du Québec, le 8 mai 1984, alors qu'il était caporal dans l'armée canadienne.

Dans une entrevue accordée au magazine *Dernière heure*, Denis Lortie raconte ses difficultés à trouver un emploi. Il a fait une centaine de démarches avant d'y parvenir. Quand les employeurs entendaient son nom, ils demeuraient polis mais devenaient peu déserts.

«J'étais préparé et ce n'est pas fini. Je sais que je n'aurai pas la vie facile», confie-t-il.

Il croit avoir suffisamment de contrôle sur ses émotions pour pouvoir espérer d'ici 18 mois à ne passer qu'une seule journée par mois à la maison de transition, indique-t-il.

## Le veston de voyage lavable



## Pauvres pickpockets!

Des dix poches, seulement trois sont visibles. Il est élégant, se défroisse facilement et, s'il se salit, vous n'avez qu'à le laver dans la baignoire et à le suspendre pour sécher: pas besoin de repassage. Le veston de voyage Tilley est entièrement doublé et convient en toute saison. Puisqu'il est confectionné de tissu «Adventure Cloth», plus vous le lavez, plus il devient souple.

Disponible en kaki, marine,ivoire. Tailles: 38 à 44, 285 \$; 46 à 52, 310 \$.

Notre veston de voyage pour dame offre des caractéristiques similaires. Disponible en kaki, marine,ivoire; tailles: 4 à 24, 265 \$.

Tilley Endurables

158, ave. Laurier Ouest  
Montréal 272-7791

POUR PASSER UNE COMMANDE OU POUR DEMANDER UN CATALOGUE GRATUIT COMPOSEZ LE:

1-800-465-4249

LE DEVOIR  
**MONTREAL**

**Adieux à la famille Manoukian**



PHOTO FC

PLUS DE 500 personnes, la plupart issues de la communauté arménienne, ont rendu hier un dernier hommage aux cinq membres de la famille Manoukian qui ont péri dans l'incendie de leur résidence, à Laval, mardi dernier. La cérémonie qui se voulait simple s'est déroulée en l'église arménienne Sourp Hagorp, dans le nord-ouest de Montréal. Le sinistre a coûté la vie à Jean Manoukian, 52 ans, à son épouse Rita, 29 ans, ainsi qu'à leurs trois garçons, Kevork, sept ans, Vicken, cinq ans, et son frère jumeau, Paul. Le directeur adjoint du Service des incendies de Laval, Pierre Courville, était au nombre des personnes qui ont assisté à la cérémonie.

**Le prix des loyers**

**La Régie du logement suggère une hausse maximum de 1%**

*L'Association des propriétaires avait recommandé à ses membres de s'en tenir à des augmentations de 2%*

MICHEL LALIBERTÉ  
 LE DEVOIR

Le mois de juin et son inévitable période des déménagements sont encore loin d'apparaître au haut de la liste des préoccupations des 1 170 000 locataires québécois plus attentifs ces temps-ci à la vague de froid qui s'abat sur la province. La Régie du logement du Québec y songe déjà. Elle a recommandé hier aux 150 000 propriétaires de logements de limiter leur augmentation des loyers à 1%.

Les locataires devront donc décider d'ici peu s'ils garderont leur logement ou s'ils devront en trouver un nouveau.

La Régie base sa recommandation sur une méthode de calcul qui prend en considération les variations des coûts des taxes municipales et scolaires et des assurances. Les dépenses de chauffage et d'entretien, qui incombent aux propriétaires, sont également considérées dans le calcul.

Compte tenu des variations de prix survenues au cours de l'année sur le marché de l'énergie (gaz naturel, électricité et mazout), comparées à celles de l'année précédente, la Régie suggère une hausse de 0,4% pour les logements chauffés au gaz naturel et de 0,8% pour ceux chauffés à l'électricité. La Régie suggère finalement une augmentation de 1% aux seuls logements dont le prix du loyer exclut le chauffage. Notons toutefois qu'aucun propriétaire n'est lié par ces recommandations puisqu'il n'existe aucun taux fixe de hausse des loyers.

L'Association des propriétaires du Québec avait suggéré à ses membres, le 21 décembre dernier, de s'en tenir à 2%. Dans un communiqué, le porte-parole de l'APQ, M<sup>re</sup> Martin Messier, rappelait «qu'avant de fixer une hausse de loyer, chaque propriétaire doit cependant considérer sa situation en particulier». Me Messier soulignait qu'un tel niveau d'augmentation (entre 1 et 2%) excluait les logements où des travaux majeurs ont été effectués durant l'année. Ces travaux «pourraient provoquer des hausses beaucoup plus élevées», peut-on lire dans le communiqué de l'APQ.

Le rendement des dépenses en immobilisation — ce que la Régie considère des «travaux majeurs» comme la réfection du toit ou celle de la cuisine, notamment — sont fixées à 8,1% par la Régie.

Prenons le cas d'un propriétaire qui a investi 100 000 \$ pour la rénovation d'un immeuble à logements. La Régie lui permet d'augmenter l'ensemble du prix des loyers de 8100 \$, soit 8,1% de ses coûts en immobilisation.

Les propriétaires doivent faire parvenir leur avis d'augmentation à leurs locataires avant le 31 mars. Les locataires ont alors un mois, suivant la réception de l'avis, pour accepter ou refuser par écrit cette hausse. Dès lors, les propriétaires peuvent faire appel à la Régie du logement qui statuera sur l'augmentation proposée au terme d'une audition devant un des commissaires. La décision sera basée sur la méthode de calcul établie par règlement. Comme devant tout tribunal, c'est aux demandeurs, donc aux propriétaires, qu'incombe la preuve.

Pour l'année 1994-95, les commissaires de la Régie du logement ont entendu 2175 causes en fixation de loyer pour l'ensemble du Québec. L'année précédente, 3161 causes avaient cheminé dans le processus.

«Nous privilégions d'abord l'entente entre les deux parties, à défaut de quoi la Régie tranche», a expliqué au Devoir Claire-Hélène Hovington, vice-présidente de la Régie du logement. Pour éviter de se retrouver devant un commissaire, Mme Hovington suggère aux locataires et aux propriétaires de s'entendre sur un ajustement du loyer. Pour faciliter les discussions, les deux parties peuvent se procurer le formulaire *Calcul 1996* disponible dans les 28 bureaux de la Régie au Québec ainsi qu'à ceux de Communication-Québec.

Quelques changements importants relatifs au processus de reconduction des baux sont survenus avec l'entrée en vigueur du nouveau Code civil, le 1<sup>er</sup> janvier 1994. Le propriétaire doit depuis ce temps aviser par écrit ses locataires qu'ils ont un délai d'un mois pour refuser la hausse proposée de leur loyer. Il n'était pas tenu de le faire auparavant.

Selon les plus récentes données de la Régie, le taux d'occupation des logements dans la grande région de Montréal se situait à 6,3% en 1994-95, en baisse de 0,3% comparativement à 1993-94. Le Montréal métropolitain compterait environ 26 000 unités vacantes. Les économistes estiment que le marché est en équilibre lorsque le taux d'occupation est de 3%.

**Décès d'un septuagénaire à quelques pieds de la clinique externe**

**L'hôpital Fleury n'a rien à se reprocher, affirme son directeur**

SYLVAIN BLANCHARD  
 LE DEVOIR

Les employés de l'hôpital Fleury ont fait le nécessaire pour sauver la vie du septuagénaire foudroyé, mercredi matin, par une crise cardiaque à une quinzaine de pieds de l'entrée de la clinique externe de l'établissement.

C'est ce qu'a affirmé, hier, le directeur de l'hôpital Fleury, Lucien Hervieux.

«Il s'est écoulé dix minutes entre l'instant où notre préposé au stationnement a constaté la présence de l'individu aux abords de l'hôpital et le moment où il s'est retrouvé en réanimation à l'intérieur de l'établissement. L'homme est mort et c'est malheureux. Mais personne n'a perdu de temps dans cette affaire; ceux qui prétendent le contraire ne savent pas ce qu'ils disent.»

Dure journée, hier, pour le directeur de l'hôpital Fleury, qui a eu à répondre à des allégations de négligence après qu'un visiteur de l'établissement eut laissé entendre que les employés avaient refusé d'intervenir en raison d'une directive qui les empêche de porter secours à un

individu qui se trouve... à l'extérieur de l'édifice.

«Aucune directive de ce genre n'existe, voyons donc! [Le Dr Richard Forgues, directeur adjoint des services professionnels de l'hôpital Fleury, soutenait exactement le contraire mercredi.] Mais il est vrai, par contre, ajoute le directeur Hervieux, qu'on ne veut pas que l'équipe de réanimation se rende à l'extérieur pour tenter de réanimer quelqu'un. Et la raison est simple: on ne dispose pas de l'équipement nécessaire pour faire cette intervention à l'extérieur.»

Plutôt que de transporter immédiatement l'individu à l'intérieur et lui prodiguer les soins appropriés, des employés de l'hôpital ont eu le réflexe (et suivi la directive) de composer le 911 afin de demander l'intervention d'Urgences Santé qui, par hasard, avait deux ambulanciers à l'intérieur de l'établissement.

«Tout cela est exact, dit le directeur de l'hôpital. Mais si demain matin un autre individu se retrouvait dans le même état, au même endroit [à quinze pieds de l'entrée de la clinique externe], on referait exactement la même chose.»

— Pourquoi?

«Parce qu'on ne dispose pas de l'équipement nécessaire pour transporter un individu de l'extérieur à l'intérieur de l'édifice.»

— Une civière n'aurait pas pu faire l'affaire?

«Il n'y en avait aucune près de la porte de la clinique externe, hier. Et de toute façon, même s'il y en avait eu une, je ne suis pas certain qu'elle aurait pu se frayer un chemin par là. Je vais devoir m'informer de cela demain.»

M. Hervieux précise par ailleurs que la Régie régionale de la santé, qui s'est informée des détails de l'événement, hier, «n'avait aucun reproche à faire aux employés ou à la direction de l'établissement. La Régie n'a pas retourné nos appels à ce sujet. Même chose pour les ambulanciers d'Urgences Santé qui sont intervenus mercredi à Fleury.»

La famille du défunt (l'hôpital refuse de divulguer son nom) a été rencontrée en début d'après-midi, mercredi, par le médecin de garde de l'urgence et aurait, selon le directeur Hervieux, «fort bien compris ce qui est arrivé». «On ne nous tient responsables de rien.»

**Entre Montréal et Deux-Montagnes**

**Le train de banlieue reprend du service**

PRESSE CANADIENNE

La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) a confirmé hier que le service du train de banlieue entre Montréal et Deux-Montagnes sera rétabli normalement à compter de lundi prochain.

L'horaire de l'automne 1995 sera en vigueur avec les modifications mineures annoncées le 1<sup>er</sup> décembre.

«La STCUM a reçu du constructeur et de ses partenaires les garanties suffisantes quant à l'état de bon fonctionnement des voitures», a déclaré un porte-parole de l'entreprise, Pierre G. Laporte.

Le service avait été interrompu il y a deux semaines à la suite de plusieurs pannes causées par un défaut des moteurs électriques, dont l'isolation était insuffisante pour résister à des conditions hivernales.

Les 58 trains ont été fabriqués par Bombardier. Les moteurs, fournis par la compagnie Générale Électrique, ont été retournés à l'usine de cette compagnie, à Erie, en Pennsylvanie, durant la période des Fêtes, afin que l'on puisse apporter les correctifs nécessaires.

**Précision**

Une erreur s'est glissée dans le sous-titre d'un article publié hier sur l'industrie du taxi. Le sous-titre laissait entendre que la Ligue de taxi trouvait «démagogique» la position du Syndicat des métallos sur la diminution possible du nombre de chauffeurs de taxi à Montréal. La Ligue faisait plutôt référence, comme l'indiquait le texte, à l'augmentation exagérément élevée des tarifs de location des taxis anticipée par le syndicat.

**Blacks INTERNATIONAL**

**Promotion Woolrich**

Arctic Parka 100% duvet pour dames et pour hommes

379\$ rég. 249\$ vente

DEUX MAGASINS:  
 1101, av. Laurier, Outremont  
 Tél.: (514) 271-1314 / 2126  
 3525, ch. Queen Mary, Montréal,  
 Tél.: (514) 739-4451 / 2141

**PÉDALEZ RIEN** pour

**PORTES OUVERTES AUX Y!**

Y'A DU NEUF EN 96

56 BICYCLETTES, ESCALADEURS ET MACHINES ÉLECTRONIQUES NEUVES

107 APPAREILS DE MUSCULATION MULTI-STATIONS NEUFS

40 000 LIVRES DE POIDS LIBRES

8 PISCINES CHAUFFÉES

17 GYMNASES ET STUDIOS DE DANSE

300 000 PIEDS CARRÉS D'INSTALLATIONS SPORTIVES

Avez-vous des résolutions à tenir cette fois-ci? Ça tombe bien, voici l'événement PORTES OUVERTES des YMCA de Montréal. Passez essayer les tout derniers machins neufs pour 1996.

Pédalez, nagez, faites-vous des bras ou suivez un cours, c'est GRATUIT. Mieux encore, venez avec un ami, nos portes sont ouvertes à tous. Apportez simplement votre sac de gym, un cadenas et une pièce d'identité.

Franchement, qu'est-ce qui vous retient?

**Le Y. L'expérience, l'équipement.**

**MONTRÉAL**

YMCA Centre-ville 1450, rue Stanley Tél.: 848-8393 jeudi 11 au samedi 13 janv.	YMCA West-Island 230, avenue Brunswick Tél.: 630-9622 jeudi 11 au samedi 13 janv.	YMCA Westmount 4585, rue Sherbrooke o. Tél.: 931-8046 jeudi 11 au samedi 13 janv.	YMCA Avenue du Parc 5550, avenue du Parc Tél.: 271-9622 jeudi 11 au samedi 13 janv.
YMCA Guy-Favreau 200, boul. René-Lévesque o. Tél.: 845-4277 jeudi 11 au samedi 13 janv.	YMCA Notre-Dame-de-Grâce 4335, avenue Hampton Tél.: 486-7315 mercredi 10 au dimanche 14 janv.	YMCA St-Laurent 1745, boul. Décarie Tél.: 747-9801 jeudi 11 au samedi 13 janv.	YMCA Hochelaga-Maisonneuve 4567, rue Hochelaga Tél.: 255-4651 jeudi 11 au samedi 13 janv.

# LE DEVOIR POLITIQUE

OTTAWA

Messages aux gouvernements

## Les étudiants sur des sentiers battus

LIA LÉVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

Pour l'année qui s'amorce, les étudiants lancent deux messages aux gouvernements: ouvrez le marché du travail aux jeunes et réduisez le déficit par d'autres voies que des compressions en éducation et en santé.

Ces deux pistes ne semblent pas nouvelles à prime abord, mais les étudiants ont l'intention d'en faire deux chevaux de bataille pour 1996, expliquait en entrevue François Rebello, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Les étudiants ne font pas que clamer «coupez ailleurs que chez nous», ils proposent aux gouvernements d'autres voies à suivre. L'ouverture du marché du travail aux jeunes, par la réorganisation du travail, sera certes l'un des thèmes chauds de l'année, croit M. Rebello. Parmi les moyens à considérer: partage des emplois disponibles et instauration de la retraite obligatoire à 65 ans.

Ce thème de la retraite obligatoire à 65 ans avait été soulevé par le premier ministre Jacques Parizeau à la fin décembre. Depuis, les jeunes péquistes ont repris le flambeau, tout comme la FEUQ et la FAECUM (Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal). Selon l'évaluation de la FEUQ et de la FAECUM, 264 professeurs d'université à travers le Québec sont âgés de 65 ans et plus. En brisant le lien d'emploi à l'âge de 65 ans, des postes pourraient être libérés pour de jeunes professeurs. Selon Nicolas Girard, secrétaire général de la FAECUM, la masse salariale ainsi dégagée pourrait permettre l'embauche de 400 jeunes professeurs, puisque ceux-ci gagnent moins que les plus expérimentés. La retraite obligatoire à 65 ans n'est qu'un élément parmi d'autres en matière de réorganisation du travail, précise de son côté M. Rebello. Pas question d'y voir une panacée.

Les centrales syndicales ont déjà identifié d'autres moyens pour partager les emplois disponibles: réduction de la semaine de travail, congés-éducation, améliorations des vacances, etc. Les étudiants étayeront leurs propositions lors de l'éventuel sommet socioéconomique que compte tenir l'éventuel premier ministre Lucien Bouchard. La FEUQ et la FECC (Fédération étudiante collégiale) organisent d'ailleurs une commission itinérante qui fera le tour des cégeps et universités, à compter du début de février, pour écouter les suggestions des étudiants.

## Le remaniement attendra

MANON CORNELIER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les rumeurs peuvent continuer à circuler. Le remaniement ministériel tant attendu à Ottawa n'aura pas lieu cette semaine.

Le premier ministre Jean Chrétien a indiqué hier qu'il ne modifierait pas son cabinet lundi, jour de son départ pour une mission commerciale de douze jours en Asie du Sud-Est. De plus, son personnel invite les impatients à attendre son retour, le 20 janvier prochain.

M. Chrétien, qui n'a encore procédé à aucun remaniement ministériel depuis son élection en octobre 1993, doit obtenir certaines réponses avant d'agir. Il doit d'abord savoir si le ministre des Pêches et Océans Brian Tobin se laissera tenter par le poste de premier ministre de Terre-Neuve.

Etoile montante du cabinet fédéral, M. Tobin est considéré comme le successeur tout désigné du premier ministre Clyde Wells, qui a annoncé sa démission entre Noël et le jour de l'An. Agé de 41 ans, M. Tobin est tenté par ce nouveau défi et avoue y réfléchir sérieusement.

Interrogé à ce sujet hier, il s'est dit incapable de répondre et a demandé qu'on lui laisse quelques jours pour décider ce qu'il entend faire. «C'est une décision qui a certaines conséquences pour moi et ma famille et qui a un impact sur mon rôle futur dans la vie publique», a-t-il dit à sa sortie de la réunion du conseil des ministres.

M. Chrétien n'a pas caché l'estime qu'il avait pour M. Tobin. «C'est un bon ministre et j'aimerais le garder mais je comprendrai s'il décide de faire autre chose», a-t-il dit hier.

«Je pense qu'il ferait un bon premier



Brian Tobin se laissera-t-il tenter par le poste de premier ministre de Terre-Neuve ?

ministre pour Terre-Neuve s'il décide d'y aller. C'est son choix», a-t-il ajouté.

Si M. Tobin devait partir, cela obligerait le premier ministre à trouver un autre ministre ou secrétaire d'État en provenance de Terre-Neuve. Un nom qui revient fréquemment est celui de Fred Mifflin, un ancien contre-amiral qui s'est illustré en Chambre

comme secrétaire parlementaire du ministre de la Défense David Collette. Le départ de M. Tobin porterait à trois le nombre de circonscriptions vacantes. Les deux autres sont celle de Lac-Saint-Jean, que libérera bientôt le chef bloquiste Lucien Bouchard, et celle de Labrador, laissée sans député depuis la nomination de William Rompkey au Sénat.

L'autre point d'interrogation de M. Chrétien est l'avenir du ministre des Affaires étrangères André Ouellet. Des rumeurs persistantes font état de son départ de la politique active pour le monde feutré de la diplomatie. M. Ouellet refuse de confirmer ces dires et dément son départ pour Paris. Mais sa retraite ouvrirait un poste au cabinet et libérerait une autre circonscription. Ceci permettrait aux libéraux de tenter de renforcer le caucus québécois secoué par la mince victoire référendaire. Quant au titre de ministre des Affaires étrangères, tout le monde l'accorde au manitobain Lloyd Axworthy, actuel ministre du Développement des ressources humaines. Candidat au leadership libéral en 1990 et porte-parole en matière de politique internationale dans l'opposition, M. Axworthy a toujours rêvé de ce poste.

Si ces deux départs se confirment et si M. Axworthy obtient la promotion qu'il souhaite, le cabinet connaîtrait un remue-ménage important mais qui ressemblerait davantage à un jeu de chaises musicales. Tout indique que les ministres seront fixés sur leur avenir entre le 20 et le 29 janvier, première journée d'une réunion de deux jours du caucus libéral à Vancouver. Cette rencontre a été devancée pour permettre la tenue d'une réunion du conseil des ministres, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> février à Ottawa.

## Ouellet en remet

Le PLQ ne met pas assez d'énergie à défendre le Canada, juge-t-il

MANON CORNELIER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Que cela plaise ou non, le ministre des Affaires étrangères André Ouellet n'en démord pas. Il faut que les fédéralistes québécois, le chef du Parti libéral du Québec Daniel Johnson compris, défendent le Canada avec plus d'enthousiasme.

«Je pense que ce qui est important, c'est de nous assurer qu'il y a au Québec des gens qui vont parler avec passion, avec amour et avec conviction du Canada. Si M. Johnson veut le faire et peut le faire, tant mieux. Ce sera important parce que je crois qu'il faut cesser de faire de la surenchère», a déclaré le ministre à sa sortie de la réunion du conseil des ministres hier.

Dans une entrevue accordée à La Presse quelques jours avant Noël, M. Ouellet avait blâmé M. Johnson et son équipe pour la plupart des ratés de la campagne du NON et pour le résultat référendaire serré. Il s'était plaint du manque de passion des libéraux du Québec comparativement à celle démontrée par le chef conservateur Jean Charest. Il avait aussi souhaité la venue de ce dernier sur la scène provinciale.

Hier, il en a remis. «Il y a un parti politique qui préconise l'indépendance du Québec qui ne fait que critiquer Ottawa. Si l'autre parti politique sur la scène provinciale va dans la même veine et continue continuellement à critiquer Ottawa, il est évident que les gens au Québec ne verront qu'un côté de la médaille», a-t-il soutenu.

A son avis, les Québécois en poste à Ottawa ne peuvent faire tout le travail seuls. Il faut que les fédéralistes élus à Québec poussent à la roue.

«Il est important qu'il y ait sur la scène provinciale des gens qui parlent en faveur du Canada et qui disent aux Québécois les avantages de faire partie du Canada», a-t-il noté. M. Ouellet a évité de viser directement M. Johnson et a refusé de commenter de nouveau la venue possible de Jean Charest sur la scène provinciale.

Il s'est contenté de dire qu'il revenait aux membres du PLQ et à M. Johnson de se prononcer sur le leadership de leur parti. Il a toutefois reconnu avoir des réserves sur la façon dont le camp du NON a mené sa campagne référendaire.


TÉL.: 985-3344

## ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

### DÉCÈS

#### IN MEMORIAM



Jean-François Houle  
1959 - 1994

### MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

### HORIZONTALEMENT

1- Mesure d'angle. — Rimeuse. — Poisson osseux. — Habileté. — Parcelle. — Missionnaire français (1813-1860). — Est capable. — Bagatelle. — Jeu chinois. — Vagabonder. — Outil à percer le bois. — Liquider. — Combat. — Substance utilisée dans un tube à vide. — Drame japonais. — Monnaie nipponne. — Hélicum. — Sérali. — Source d'enseignement. — Dépouillé. — Transformes une phrase en groupe nominal (Ling.). — Décapite. — Sans crochets (Zool.).

### VERTICALEMENT

1- Chemisette. — Carnivore d'Afrique. — Tracé dans les chemins. — Quote-part. — Crawlleur. — Petit genre difforme. — Propriété. — Couchette.

### Solution d'hier

CHAPÉLET  
AUCUNE  
MICA  
PTOSE  
GITA  
NEEL  
ARLIVER  
REPERIMIR  
DUBENIN  
VERAL  
MURENE

### 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

C.D.N. près U de M. Cottage 9 pièces, chauffé au gaz naturel. Garage, terrain. Propriétaire: 731-4610.

### 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

VIEUX-LONGUEUIL - COTTAGE (construction 1992). Ensoleillé, fenêtré 3 côtés, foyer combustion lente, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol semi-fini, terrasse, 2 stationnements, proximité métro, terrain paysager. 577-8046, 670-2526.

### 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

PRES PARC LAFONTAINE, 3e, éclairé, rénové, 106 m.c., 2 c.c., 145 000\$. 526-8447 (après 18h).

### DÉCÈS

#### MERCI MON DIEU

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours, faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu, c'est incroyable mais vrai. S.B.

### LAVOIE, DR DANIEL

À l'âge de 67 ans, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 2 janvier, le Dr Daniel Lavoie, chirurgien en chef à l'hôpital Bellechasse de 1960 à 1984. Il était Fellow du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada. Il laisse dans le deuil son épouse: le Dr Suzanne Langevin-Lavoie; ses enfants: Marie-José (François Lemay), Me Martine, Jean-Pierre, ing.; son frère, l'abbé Walter Lavoie, ses sœurs, Rose (Maurice St-Jean), Gertrude, Clémence, Anne-Marie (Paul Desmeules), Yolande (André Gagnon); ses beaux-frères: Gilles et Paul-Émile Langevin, jésuites, Yves Langevin (Margot Fournier); de nombreux neveux et nièces.

On pourra faire des dons à l'Association d'entraide Ville-Marie et à l'Association du diabète.

Il est exposé au complexe funéraire Urgel Bourgie Ltée, 1255, Beaumont, Ville Mont-Royal (métro l'Acadie). Les funérailles auront lieu le samedi 6 janvier à 11h en l'église St-Joseph de Mont-Royal, 1620, boul. Laird et de la rue cimetière Notre-Dame des Neiges.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures des visites: jeudi et vendredi les 4 et 5 janvier, de 14h à 17h et de 19h à 22h.

### 115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

ST-DONAT. A vendre ou à louer. Près Lac Archambault, maison meublée, 2 étages, 3 c.c., terrasse. Vue magnifique. (514)438-7493, 594-4331.

### 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

A ROSEMONT. 2 1/2, 3 1/2 chauffés, éclairés. Poêle, frigo. 729-2431, 521-2624, 728-7326.

### CHAMBORD PRÈS BEAUBIEN

Petit 4 1/2 rénové, entr. lav./séch., non-chauffé, libre 1er janvier, 3705. 276-5809.

### LECLAIRE & NOTRE-DAME

7 1/2, 2e, 565 (non-chauffé) 722-1717 ou 642-9409

### OUTREMONT, 50 Willowdale, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, 849-7061.

### OUTREMONT, 55 Côte Ste-Catherine, 16e, grd 3 1/2, ensoleillé, vue Mt-Royal, pisc., 8703 (stat. incl.). Libre: 873-1316, 276-0183.

### 170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

CANNES Superbe app. neuf, tout équipé, calme, 10 min. Croisette, 4 pers.. Possibilité mois ou +. Libre imm. 342-9232.

### 175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ORFORD, près des pentes de ski, 3 c.c., Louerai saison, 2500\$. (514)584-2607.

### 180 A PARTAGER

FEMME RECHERCHE colocataire, pour grand 7 1/2 meublé, équipé, jardin, secteur N.D.G.. Personne mature avec preuve d'emploi. 450\$/mois L. inc. 493-0572.

### 251 BUREAUX À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 300 à 1 800 pi.c. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

### 450 EMPLOIS DIVERS

### Rabais Campus

Journal et magazines

Nous recherchons des représentant(e)s pour nos promotions de ventes d'abonnements par kiosques du DEVOIR pour les campus étudiants de Montréal, Québec, Ottawa, Sherbrooke, Trois-Rivières et Chicoutimi.

EXIGENCES: Dynamisme, aptitudes à la vente, disponibilité et bonne présentation

SALAIRE: 7,50 \$ à 9,00 \$/heure

DURÉE: Jusqu'à 4 semaines

POUR INFORMATIONS (de 9h à midi):

Montréal: (514) 982-0180

Extérieur: 1 (800) 265-0180 (sans frais)

### 305 ARTISANAT

SALON DE SCULPTURE SUR BOIS Exposition et vente d'outils et équipement. Séminaires gratuits, démonstrations et compétitions de sculpture et de tournage. Du 1er au 3 mars. Parc Lansdowne, Ottawa. Pour un kit gratuit de voyage & d'info, appelez le (519) 351-8344.

### 307 LIVRES / DISQUES

Achetez LIVRES de tous genres. Service à domicile. 274-4659.

### 318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.

### 320 AMEUBLEMENT

CAUSEUSE en cuir noir, design moderne. Presque neuve. Valeur de 1 000\$, on demande 450\$. 484-9883.

### 410 BUREAUX

SECRETARIE/RÉCEPTIONNISTE Temps plein. Bilingue. Tâches: répondre au téléphone, word processing, data entry, un peu de traduction. Envoyez c.v. par fax au 273-4054 par la poste au 950 Ogilvy, # 202, Montréal, QC H3N 1P4.

### 450 EMPLOIS DIVERS

RECHERCHE MAQUILLEUR Technique 4 bulles, 5 ans d'expérience minimum. 278-6758.

### 530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

### 530 COURS

ESPAGNOL, ANGLAIS, FRANÇAIS. Petits déjeuners linguistiques. Samedi ou dimanche. Aussi cours en semaine. Méthode audio-visuelle. Conversation. Message: 738-9019.

### 450 EMPLOIS DIVERS

### I . N . D . E . X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES  
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI  
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES  
600 • 699 VÉHICULES

### 540 SANTÉ

BONNES RÉOLUTIONS Perdez vos kilos en trop. Résultat rapide, suivi personnalisé, 100% naturel, 100% garanti ou argent remis dans les 30 jours. Info: 723-2855.

### 546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

SALIM, médium clairvoyant africain résout problèmes: amour, chance, argent, réconciliation entre couples, retour de l'être aimé. Résultats rapides & satisfaisants. 725-5973.

### 552 SOCIÉTÉS, SPORTS, LOISIRS

NOTRE RÉOLUTION: VOUS TROUVER UN CONJOINT. P.S. RÉSERVEZ TÔT POUR NOTRE PARTY DE LA SAINT-VALENTIN.

### 575 DÉMÉNAGEMENTS

GILLES JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

### 695 AUTOMOBILES

ACHETONS autos, camions pour pièces ou route. 581-4279.

### COLT 200, 1990, 5 portes, très propre. 2005. 257-9671.

### PICK UP 4X4 GMC, Sierra 1500, automatique, très bon état, moteur 305, pneus neufs, anti-rouille, 9 200\$. 985-3315, 291-5914.

### SUNBIRD TURBO 89, tout équipé, 117 000 km., très propre, 4 700\$. 985-3315, 291-5914.

### TOYOTA TERCEL DX 91, automatique, très propre, 120 000 km, 6250\$. 659-4821.

### DONNEZ GÉNÉREUSEMENT

La Fondation DIANE HÉBERT a besoin de vous! Engagez-vous à Sauver des vies! (514) 965-0333

### LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344

Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

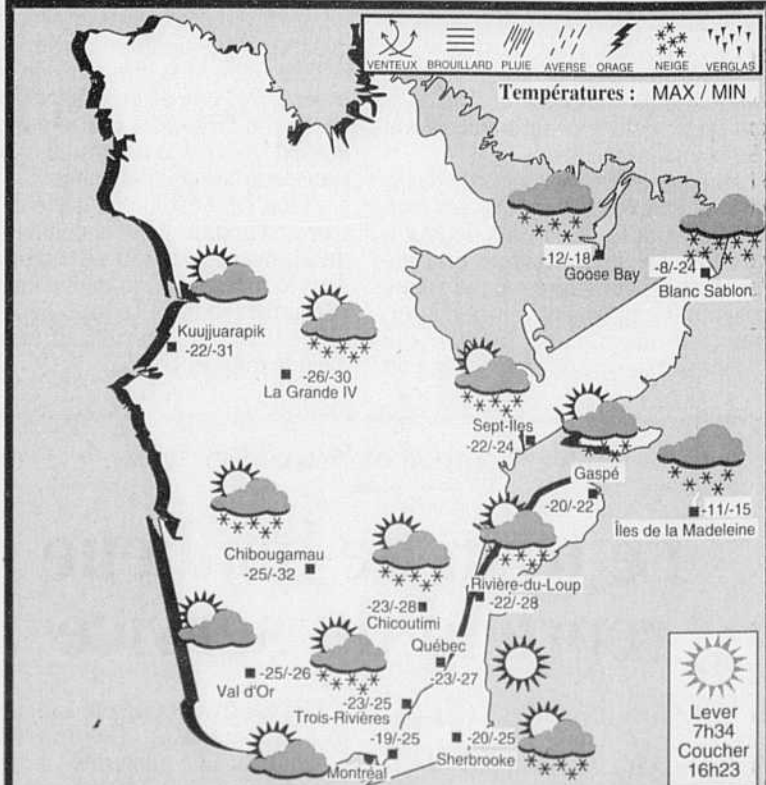
AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

### LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL

Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
max -19	min -25	max -18	-24/-15	-24/-13

Températures: MAX / MIN



QUÉBEC

Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
max -23	min -27	max -20	-25/-15	-25/-13

OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
max -22	min -27	max -14	-21/-11	-19/-9

Météo - neige

1 900 451-4199

95c/m minute

Environnement Canada La météo à la source

LE DEVOIR

## LE MONDE

EN BREF

## DE LA GRANDE VISITE EN BOSNIE

(D'après AFP) — Il va y avoir de la grande visite en Bosnie au cours des prochains jours. Coup sur coup, le Vatican et la Maison-Blanche ont en effet annoncé hier que leurs titulaires visiteraient sous peu le pays convalescent des Balkans. Washington a fait savoir hier que le président Bill Clinton rendra visite aux troupes américaines en Bosnie «dans les prochains jours», en tout cas «avant le 23 janvier». Pendant ce temps, le cardinal Camillo Ruini, président de la conférence épiscopale italienne et vicaire du pape pour le diocèse de Rome, déclarait au Vatican que Jean-Paul II «espère pouvoir se rendre bientôt à Sarajevo». Le prélat a déjeuné hier avec le souverain pontife, qui lui a parlé longuement de son espoir de pouvoir bientôt visiter la capitale bosniaque.

## PERES ET LA SYRIE: TOUT BAIGNE

Jérusalem (AFP) — Le premier ministre israélien Shimon Peres a estimé hier que les négociations actuelles avec la Syrie aux États-Unis avançaient beaucoup mieux que prévu, a indiqué la télévision publique israélienne. Selon la télévision, M. Peres a confié à ses proches: «Cela marche beaucoup mieux que nous le pensions et les comptes rendus que nous recevons de notre délégation sont très intéressants.» «Il faut désormais réfléchir à des idées originales», a ajouté le premier ministre, selon la télévision.

## 68 TÉMOINS CONTRE BERLUSCONI

Milan (AFP) — La liste des 68 témoins que le Parquet compte présenter au cours du procès de l'ancien président du conseil Silvio Berlusconi, a été déposée hier matin à la chancellerie de la septième section du tribunal pénal de Milan, a-t-on appris de sources judiciaires. Ce procès devait commencer le 17 janvier mais il pourrait être renvoyé à plus tard, selon ces mêmes sources. D'autres procédures doivent en effet débiter au même moment au tribunal de Milan, dont un procès avec des inculpés détenus, qui en théorie a la priorité. L'ancien président du conseil est poursuivi pour corruption. Son groupe de communication, la Fininvest, est accusé d'avoir versé des pots-de-vin à la brigade financière italienne.

## COSTA RICA: LES RAVISSEURS MENACENT

San José (AFP) — Les auteurs de l'enlèvement de deux femmes, une Allemande et une Suisse, lundi dernier au Costa Rica, ont menacé implicitement hier de tuer leurs otages si le gouvernement n'accédait pas à leurs demandes. Les ravisseurs exigent notamment le paiement d'un rançon d'un million de dollars et le relèvement des salaires des fonctionnaires de 18%. Dans une lettre parvenue à la presse costaricaine, le «commando Viviana Gallardo», du nom d'une militante de gauche morte il y a plusieurs années après avoir été arrêtée par la police, souligne toutefois qu'il «ne veut pas tuer de sang-froid». Il ajoute que si «après les négociations», des poursuites sont lancées, «du gouvernement dépendra la sécurité d'une famille américaine résidant au Costa Rica», sans identifier cette famille.

## MEURTRE DE LONDRES: UN ADOLESCENT APPRÉHENDÉ

Londres (AFP) — Un adolescent de 15 ans, soupçonné d'être lié au meurtre du directeur d'une école de Londres, un crime qui avait suscité une vive émotion en Grande-Bretagne, a été arrêté hier matin dans le nord de la capitale, a-t-on appris de source policière. La police l'interrogeait, hier midi, sur le meurtre, le 8 décembre dernier à Londres, de Philip Lawrence, 48 ans, poignardé devant l'établissement catholique qu'il dirigeait, alors qu'il tentait de protéger un élève aux prises avec une bande de jeunes armés de battes de baseball et d'un couteau. Ce meurtre avait relancé le débat sur la sécurité dans et autour des écoles britanniques. Il avait été suivi par l'adoption d'une loi renforçant les sanctions contre le port de couteaux dans des lieux publics.

## PORNO SUR INTERNET: LA PRISON

Londres (Reuter) — Un père de deux enfants a été condamné hier à trois mois de prison pour avoir enregistré des images pornographiques sur le réseau Internet. Il est le premier Britannique à être condamné pour de tels actes. Martin Crumpton, 44 ans, a comparu devant le tribunal de Solihull, dans le centre de l'Angleterre, pour avoir enregistré sur son ordinateur personnel des images d'enfants d'environ six ans étant l'objet d'abus sexuels.

En Bosnie, une crise chasse l'autre

## Les «otages» sont libérés... mais à Mostar, Croates et Bosniaques musulmans échangent des tirs et se défient mutuellement

D'APRÈS L'AFP

Alors que l'OTAN résolvait hier sa première crise grave à Sarajevo en obtenant la libération des civils bosniaques retenus par les Serbes, de nouveaux problèmes se profilaient du côté de Mostar, où des tensions croato-musulmanes se font jour entre ces supposés «alliés».

Sous la pression des États-Unis et de l'OTAN, les Serbes de Bosnie ont relâché hier les 16 civils enlevés la semaine dernière à Ilidza, un faubourg serbe de Sarajevo.

Les trois civils libérés en matinée se sont plaints d'avoir été battus et maltraités par leurs ravisseurs.

Les 13 autres musulmans ont été libérés dans l'après-midi à la prison de Kula, dans le sud-est de la capitale bosniaque.

Les douze hommes et une femme âgée, avaient l'air en état de choc, mais ils ont déclaré qu'aucun mal ne leur avait été fait.

Il n'y avait toujours aucune nouvelle des deux adolescents, qui selon le gouvernement bosniaque, avaient également été enlevés.

Les États-Unis et l'OTAN avaient fermement demandé aux Serbes et aux Croates de Bosnie de libérer ces civils.

Les musulmans relâchés ont eu des mots durs pour les soldats de l'OTAN auxquels ils ont reproché de ne pas les avoir escortés avec efficacité ou de ne pas les avoir prévenus des dangers encourus.

Tudjman à Sarajevo

Par ailleurs, le président croate Franjo Tudjman est arrivé hier à Sa-



Quelques-uns des civils libérés hier, qui avaient été faits prisonniers par les Serbes de Sarajevo.

rajevo pour discuter de l'application de l'accord de paix et de la fédération créée entre Croates et musulmans bosniaques, alors même que la tension montait subitement à Mostar, dans le sud de la Bosnie.

De jeunes musulmans ont, semble-t-il, ouvert le feu et lancé des pierres sur des véhicules immatriculés en Croatie, ont déclaré des responsables locaux de l'Union européenne.

Cet incident, qui s'est déroulé mercredi après-midi, n'a fait aucun blessé dans cette ville, dévastée par la guerre, où le commandant de l'IFOR (force de l'OTAN), l'amiral

Leighton Smith, doit se rendre dans la journée.

«Il ne s'agit pas d'un acte politique, il s'agit d'un acte de malveillance, mais cela ne nous aide pas car cela fait monter la tension localement», a expliqué Howard Fox, porte-parole de l'Union européenne occidentale, le bras militaire de l'UE chargé de la sécurité à Mostar.

L'agence croate d'informations Hina a fait état de tirs d'armes légères mais, selon Howard Fox, aucun tir ne sortant de l'ordinaire n'avait été signalé dans la ville, troublée toutes les nuits par des tirs d'armes automatiques.

## Cachez ce revolver...

Le Texas autorise les armes de poing, à condition qu'elles soient dissimulées

SYLVIE KAUFFMANN  
LE MONDE

Washington — Le Texas est devenu, le 1<sup>er</sup> janvier, le 28<sup>e</sup> État américain à autoriser ses habitants à porter une arme de poing dissimulée. L'entrée en vigueur de cette loi, votée l'été dernier, lève une interdiction qui pesait sur les Texans depuis 1871.

À cette époque, les Yankees, peu confiants dans le sens de la mesure des Confédérés et des esclaves fraîchement affranchis, avaient jugé préférable que tout le monde fût désarmé au Texas et fait voter la loi d'interdiction. En réalité, le port du fusil ou de la carabine restait autorisé et ceux qui tenaient à porter une arme de poing au Texas, dit-on, ne s'en privaient pas.

La nouvelle législation aurait donc le même effet que la récente abolition de la limitation fédérale de vitesse sur les routes: officialiser des violations de la loi qui étaient devenues des secrets de Polichinelle.

Contrairement à la légende qui fait des Texans des acharnés de la gâchette, c'est en réalité la Floride qui a eu, en 1987, le rôle pionnier en rétablissant le port d'arme légal. Plusieurs États suivirent et, en 1993, la hausse de la criminalité amena les législateurs texans à adopter à leur tour un texte similaire, auquel le gouverneur démocrate de l'époque, la flamboyante Ann Richards, opposa aussitôt son veto, initiative qui,

disent certains, contribua à sa cuisante défaite l'année suivante face à son adversaire républicain, George Bush junior. Devenu gouverneur du Texas, le fils de l'ancien président des États-Unis s'est, lui, fait un plaisir de signer la loi.

Pourquoi l'arme doit-elle être dissimulée? Personne ne le sait très bien. Pour conserver au moins les apparences d'une société civilisée, avance l'un des auteurs du texte. Ce souci a également conduit le législateur à contraindre les candidats au port d'arme à suivre 15 heures de cours. Non seulement des cours de tir, mais aussi des cours de «comportement» et de «méthodes non violentes de résolution des conflits».

Pour porter une arme de poing dissimulée, il faut donc payer aujourd'hui au Texas un droit d'enregistrement de 140 dollars U.S., disposer d'un casier judiciaire vierge, être sain d'esprit, passer un examen de tir, savoir comment réagir devant un individu menaçant, tenter de parlementer avec lui et ne sortir son revolver qu'en dernier ressort, le but de l'opération étant d'éviter que le moindre accident de la circulation ne dégénère en fusillade nourrie.

Le port d'arme reste illégal dans les bâtiments administratifs et peut également être interdit dans des locaux commerciaux et privés. Depuis le vote de la loi, 171 000 personnes ont fait la demande d'un permis de port d'arme de poing au Texas; 1600 autorisations ont été accordées jusqu'à présent.

À deux semaines des élections

## Nuages sur la démocratie palestinienne

L'Autorité de Yasser Arafat fait arrêter des opposants

Jérusalem (AFP) — Des candidats aux élections palestiniennes et des défenseurs des droits de l'homme exprimaient des doutes hier sur l'avenir de la démocratie palestinienne, à la suite d'une série d'arrestations visant des personnalités ayant critiqué le chef de l'OLP Yasser Arafat.

«Ces personnes ont irrité l'Autorité palestinienne et ont été écrouées», affirme Raji Sourani, directeur du Centre palestinien pour les droits de l'homme à Gaza.

«Ces méthodes sont devenues systématiques et il y a de sérieuses tentatives d'enlever notre liberté d'expression», ajoute-t-il.

Les services de sécurité palestiniens ont libéré mercredi soir Bassem Eid, un défenseur des droits de l'homme de Jérusalem-Est, après 24 heures de détention à Ramallah (Cisjordanie).

Selon des sources policières palestiniennes, citées par le quotidien de Jérusalem-est al-Nahar, M. Eid a été arrêté en raison de ses agissements qui «ont provoqué des frictions entre différentes franges du peuple palestinien».

L'organisation israélienne Betslem, qui veille au respect des droits de l'homme dans les territoires et pour laquelle travaille M. Eid, a attribué son arrestation à la publication en août d'un de ses rapports qui mettait pour la première fois l'accent sur des abus de la police palestinienne.

Ce rapport avait entraîné de vives critiques de l'Autorité palestinienne. La semaine dernière, un journaliste, Maher Alami, a été détenu pendant six jours pour avoir refusé une demande du chef de l'Autorité de publier en «une», à l'occasion de Noël, un texte faisant l'éloge de M. Arafat.

Le mois dernier, le chef de la Commission palestinienne indépendante pour les droits civiques Iyad Sarraj a lui aussi été mis en prison par les forces de sécurité à Gaza.

«Nous vivons dans la contradiction», confie M. Sourani, qui soutient une faction de l'opposition de la gauche et qui a lui-même été arrêté, en février, pour s'être opposé à la mise en place des tribunaux militaires d'exception dans la Bande de Gaza.

«Nous parlons d'élections, qui font partie d'un processus démocratique, mais nous nous trouvons en même temps dans un environnement malsain», a-t-il dit.

«La liberté d'expression doit être préservée au moins pendant les élections», estime M. Sourani.

Marouane Kanafani, ancien porte-parole de M. Arafat qui a démissionné pour poser sa candidature aux élections, estime de son côté qu'il n'y a pas de politique d'arrestation des personnes critiquant le pouvoir de M. Arafat.

Protéger l'unité palestinienne

Selon lui, l'Autorité a le devoir de protéger l'unité palestinienne de la même façon que les Palestiniens cherchent à créer leur État.

L'Autorité «doit être extrêmement prudente dans sa façon d'arrêter les gens, mais elle a le devoir de prévenir toute tentative, individuelle ou collective, de déstabiliser la société en cette période difficile», explique M. Kanafani.

«Je sais que le président Arafat est un démocrate», ajoute-t-il.

Ces arrestations arbitraires ont coïncidé avec la campagne pour les élections des 88 membres du Conseil de l'autonomie dont le rôle est de contrebalancer le pouvoir du chef de l'Autorité.

Un petit nombre de candidats ont exploité ces arrestations pour brandir la nécessité d'élire des représentants indépendants.

«Ceux qui défendent les droits de l'homme traversent une période difficile», se plaint Abdel Jawad Salah, un candidat indépendant de Ramallah.

«J'étais membre du comité exécutif de l'OLP et je connais très bien ces gens. Ils n'ont pas l'étoffe de démocrates», affirme-t-il.

«Nous allons tenter de changer le cours des choses», ajoute M. Salah qui espère que le Conseil de l'autonomie pourra empêcher ces arrestations, après les élections du 20 janvier.

## Vague d'exécutions capitales en Chine

Les autorités ne rigolent pas avec les criminels de droit commun

FRANCIS DERON  
LE MONDE

Pékin — Dans la Chine ancienne, une scène frappait les voyageurs occidentaux qui s'aventuraient dans le pays profond: celle des têtes de suppliciés exposées dans de petites cages en bois suspendues aux façades des maisons afin que nul n'ignore le châtiement infligé aux criminels. C'était là une volonté d'exprimer la toute-puissance de l'État, surtout quand tel ou tel n'allait plus de soi.

Hormis la macabre mise en scène, la Chine de la fin du règne de Deng Xiaoping offre des similitudes avec le passé, par la fréquence hallucinante à laquelle sont envoyés ad patres, d'une balle dans la nuque facturée à la famille, les criminels de tout poil.

Les statistiques, nécessairement incomplètes, compilées par Amnesty internationale à partir des organes officiels d'information, montrent une propension à la surenchère dans cette forme radicale de lutte contre la criminalité: lors des six premiers mois de 1995, avec 1313 exécutions et plus de 500 autres condamnations à mort avec sursis, les tribunaux avaient déjà plus que rempli le «quota» implicite qu'on devinait derrière le

bilan de l'année précédente, soit 2050 exécutions et quelque 700 condamnations à mort avec sursis.

La fin de 1995 a vu une intensification de la campagne anticriminelle à l'aide de cette peine capitale dont le régime pose en dogme la valeur dissuasive. Dans bien des cas, mis en exergue dans les médias, notamment à la télévision, il s'agit d'auteurs de «crimes économiques» perpétrés dans les régions ouvertes au néo-capitalisme sauvage qui caractérise la Chine post-maoïste: quelques fonctionnaires particulièrement véreux, souvent des mafieux de médiocre volée, coupables de forfaits de plus en plus liés à la nature débridée d'un décollage économique qui permet toutes les combines grâce à des complicités qui ne sont pas souvent étalées au grand jour.

Il faut certes rapporter ce phénomène à la taille du pays: une masse de 1,2 milliard d'hommes, sur laquelle s'efforce de régner un régime de plus en plus déprécié, faute d'une légitimité fondée sur autre chose que la crainte. Néanmoins, les inquiétudes d'Amnesty semblent justifiées, à considérer la pratique expéditive des tribunaux. Ceux-ci ne se cachent pas d'appliquer à la lettre les consignes du Parti communiste, avec condamnations sans

retenue à la peine de mort, y compris pour des crimes de nature non violente.

Peine de mort pour indécitesses fiscales

Ce ne sont pas seulement des trafiquants de drogue, commerçants de traite de femmes et d'enfants, et autres brigands de grand chemin, qui font travailler le bourreau en heures supplémentaires. Ce sont aussi des voleurs de motos, des artisans en fausses factures, des faux-monnayeurs, des «propagateurs de superstitions», voire des gens accusés de crimes «contre-révolutionnaires», donc plus ou moins politiques.

Cette surenchère participe d'un phénomène récurrent dans l'histoire du pays, qui n'a rien à voir avec le communisme mais tient au conformisme puissant de sa bureaucratie. Il n'est pas mauvais, en période d'incertitude, pour un mandarin de province de charger la charrette aux condamnés afin de démontrer au Trône qu'aucune complaisance n'a cours sous sa juridiction. Si cela permet, en outre, au pouvoir central d'en tirer un profit politique, en se posant en défenseur du faible et de la victime auprès de la population, le monde officiel ne peut que s'en féliciter.

Mais cette escalade ne trahit-elle pas l'inefficacité de la méthode? Une vague de répression, par voie de peine capitale, du banditisme sur les routes, il y a quelques années,

avait abouti à renforcer temporairement la sécurité pour les voyageurs. Mais qu'il faille y recourir de nouveau à une échelle accrue traduit une dégradation de la situation. En outre, chacune des nouvelles dispositions judiciaires adoptées par le pouvoir indique une généralisation de pratiques douteuses: la peine de mort peut être infligée pour des crimes allant de la déclaration frauduleuse d'accident qui vise à récupérer des dommages auprès de compagnies d'assurances à des indécitesses graves en matière fiscale.

Dans un article dont l'édition asiatique du Wall Street Journal vient de publier des extraits, le dissident Liu Binyan, qui vit aux États-Unis, indique que l'autorité du régime s'est délitée au point que, dans certaines régions reculées, ce sont des armées privées de plusieurs centaines d'hommes qui ont pris le relais de l'État. La presse fait parfois allusion à ce phénomène sans donner une idée précise de son ampleur.

Il ne faut certes pas en exagérer la gravité et la nouveauté: sous les dehors d'unanimité de l'époque, la Chine de Mao avait connu un dérapage de même nature à cause de l'effondrement du PC pendant la «révolution culturelle», avant de se ressaisir. Le fait demeure que la campagne d'extermination des criminels ne milite guère en faveur de l'image de stabilité sociale que le régime veut projeter, à l'heure de la succession de Deng Xiaoping.

## RÉSULTATS

Tirage du 96-01-03

1 10 16 24 39 48

Numéro complémentaire: 30

GAGNANTS LOTS

6/6 7 1 428 571,50 \$

5/6+ 11 104 147,80 \$

5/6 431 2 126,40 \$

4/6 24 078 72,90 \$

3/6 448 047 10,00 \$

Vente totale: 26 928 839,00 \$

Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 \$

Prochain tirage: 96-01-06

Extra Tirage du 96-01-03

NUMÉROS LOTS

994239 100 000 \$

94239 1 000 \$

4239 250 \$

239 50 \$

39 10 \$

9 2 \$

T.V.A., le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# LE DEVOIR

# ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
-6.92	-12.76	-20.23	-0.12	+0.85
2365.07	4806.75	5173.84	73.78	394.25

ÉTATS-UNIS

## Les négociations budgétaires sont retardées d'un jour

Washington (AFP) — Les interminables négociations budgétaires entre la Maison-Blanche et l'opposition républicaine américaine, qui devaient reprendre hier, ont été ajournées à aujourd'hui à la demande des républicains, une requête qui semblait confirmer un désaccord en leur sein.

Dans le même temps, la Maison-Blanche, qui fait tout pour exploiter et accroître ces divisions, a accentué ses attaques contre les républicains de la Chambre des représentants, les présentant comme le seul obstacle à une réouverture des services publics fermés depuis près de trois semaines faute d'un budget.

La Maison-Blanche a annoncé en milieu de journée que les républicains avaient demandé un report des négociations prévues dans l'après-midi entre le président Bill Clinton et les leaders du Congrès.

La majorité républicaine de la commission du Budget de la Chambre a ensuite confirmé avoir sollicité ce report de vingt-quatre heures, afin d'avoir dans l'après-midi des discussions internes. Deux séances, d'environ trois heures chacune, ont eu lieu mardi et mercredi soir à la Maison-Blanche, le but étant de mettre au point un plan pour un retour en sept ans à l'équilibre du budget.

«Ce sont des affaires propres aux républicains», a déclaré un porte-parole de la Maison-Blanche, Mary Ellen Glynn, pour expliquer cette demande de report de la part des Républicains, assurant que cela n'avait rien à voir avec la marche des négociations.

Quelques heures plus tôt, le porte-

parole du président Bill Clinton, Michael McCurry, avait lancé une nouvelle salve contre la majorité républicaine de la Chambre, de loin la plus militante dans cette bataille budgétaire.

M. Clinton avait fait de même mercredi, en affirmant que le refus des Républicains de la Chambre de voter une loi de finances provisoire qui permettrait une réouverture des administrations fermées depuis le 16 décembre revenait à «retenir en otages» les fonctionnaires fédéraux, dont 280 000 sont toujours au chômage forcé.

Beaucoup plus pragmatique, la majorité républicaine du Sénat avait voté mardi soir une telle mesure. Le sénateur Bob Dole, grand favori pour l'obtention de l'investiture républicaine à l'élection présidentielle de novembre, avait joué un rôle déterminant à cet égard et cherche depuis à convaincre les «jeunes Turcs» de la Chambre de faire de même.

«Les républicains de la Chambre sont maintenant complètement isolés», a affirmé M. McCurry. Tous les démocrates, ainsi que les républicains du Sénat, sont «désireux et impatient» de voir l'État fédéral reprendre un fonctionnement normal pendant que se poursuivent les négociations budgétaires, a-t-il dit.

L'administration américaine a, faute d'un budget, cessé depuis le 16 décembre de nombreux services, comme l'octroi de passeports aux citoyens américains ou de visas aux ressortissants étrangers voulant se rendre aux États-Unis. Parcs nationaux et musées sont également fermés depuis cette date.

Le but de la Maison-Blanche est de

## Mois actif mais plus rentable

Les profits du port de Montréal augmentent de 9 % malgré une légère baisse du trafic

FRÉDÉRIC TREMBLAY

PRESSE CANADIENNE

En dépit d'une baisse de son niveau d'activités en 1995, le port de Montréal a encaissé durant cette période des profits supérieurs à ceux de l'année précédente.

Le trafic total au site portuaire de Montréal s'est élevé en 1995 à 19,5 millions de tonnes comparativement à 20,1 millions de tonnes au cours de l'année précédente, soit une baisse de 3 %.

Les profits nets ont de leur côté augmenté de près de 9 % au cours de la dernière année, atteignant 9,5 millions \$ par rapport à 8,7 millions \$ en 1994.

Des bénéfices empochés en 1995 par la Société du port de Montréal (SPM), quelque 5 millions \$ proviennent de revenus de placements.

Ces données ont été rendues publiques hier par le président-directeur général de la SPM, Dominic Taddeo, à l'occasion de la traditionnelle remise de la Canne à pommeau d'or.

Cette distinction est accordée au commandant du premier navire de la nouvelle année à s'arrêter au port de Montréal. Cette tradition en est en 1996 à sa 157<sup>e</sup> édition.

Cette année, la Canne au pommeau d'or a été remise au capitaine Paolo Rocha, commandant du navire brésilien Frotachile. Parti du port de Ponta Uba, au Brésil, l'océanique a accosté au port de Montréal le 2 janvier un peu avant midi.

En raison d'une panne de la génératrice du Frotachile, le commandant Rocha n'a pu cependant se présenter à la cérémonie officielle de remise de la Canne à pommeau d'or hier. C'est le consul général du Brésil à Montréal qui a, à sa place,

accepté cet honneur.

Plus tard en après-midi, M. Taddeo a décidé de se rendre au terminal de Contrecoeur du port de Montréal afin de pouvoir remettre en personne au commandant Rocha la Canne à pommeau d'or.

### Produits pétroliers

Aux journalistes, M. Taddeo a expliqué que la baisse du trafic au port de Montréal en 1995 était attribuable à la diminution des livraisons des produits pétroliers. Le p.d.g. de la SPM rappelle que l'hiver a été particulièrement doux l'an dernier au Québec, affectant ainsi négativement les ventes de l'industrie pétrolière.

Les livraisons de produits pétroliers au port de Montréal se sont chiffrées à 5,9 millions de tonnes en 1994, soit un million de tonnes de plus que l'an dernier.

L'arrêt de travail de 17 jours des débardeurs en mars dernier a nuit aussi à l'activité portuaire de Montréal en 1995, a relevé M. Taddeo.

Malgré une remontée importante de l'activité au port de Montréal en 1994, le site portuaire n'affiche toujours pas une performance comparable à celle ayant précédé la dernière récession.

En 1990, le niveau d'activités du port de Montréal s'était élevé à 21,7 millions de tonnes et avait chuté à 17,5 millions de tonnes l'année suivante, soit une réduction significative de 19,4 %.

En 1988, quelque 22,2 millions de tonnes de marchandises avaient été manutentionnées au port de Montréal. En 1989, on passait à 20,4 millions de tonnes.

Dominic Taddeo a tenu par ailleurs à souligner l'accroissement de l'activité au chapitre des marchan-

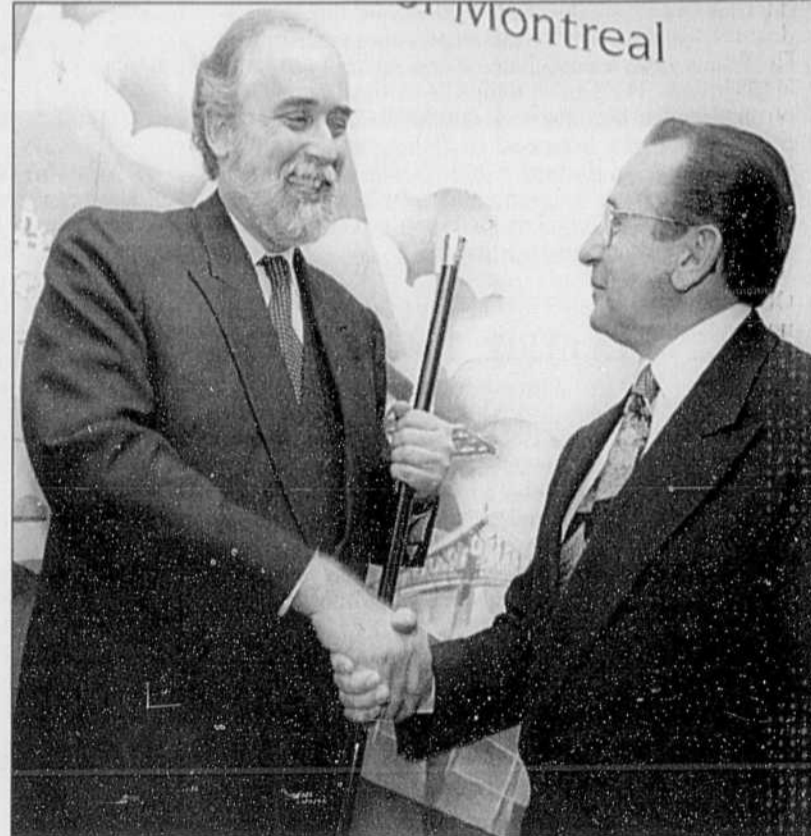


PHOTO ROBERT SKINNER

Le commandant du Frotachile ayant été retenu à bord par un ennui technique, le président du port de Montréal, Dominic Taddeo, a remis la canne à pommeau d'or au consul général du Brésil à Montréal, Antonio Santos.

dises livrées dans des conteneurs.

La quantité de biens de cette catégorie manutentionnés au port montréalais a été de 7,3 millions de tonnes en 1995, soit une hausse de 3 % par rapport à l'année précédente.

«Nous nous attendons à ce que ce secteur d'activités continue à croître au rythme annuel de 3 à 4 % au cours des prochaines années»,

a fait valoir M. Taddeo.

L'ensemble des données fournies pour l'année 1995 constituent pour le moment des estimés, en attente des résultats officiels qui seront dévoilés le 18 janvier.

La Société du port de Montréal, dont les revenus s'élèvent à près de 60 millions \$, compte un effectif total de 375 employés.

## L'OPA sur WIC rejetée en Cour

D'APRÈS CP

Vancouver — La Cour suprême de Colombie-Britannique a à toutes fins utiles rejeté une offre publique d'acquisition non sollicitée sur le groupe Western International Communications (WIC), un important diffuseur de Vancouver.

La décision rendue par le juge en

chef William Esson donne raison à la famille Griffith de Vancouver, qui soutient qu'elle contrôle WIC et a le pouvoir d'empêcher sa prise de contrôle par CanWest Global de Winnipeg.

CanWest a offert 636 millions pour l'acquisition de WIC, qui possède des intérêts dans la télévision à péage, ainsi que dans des postes de radio et de télévision.

AUTOMOBILE

## Les trois grands attendent encore la dépanneuse

Toronto (PC) — L'année s'est terminée comme elle avait commencé pour les véhicules: une baisse au chapitre des ventes.

Les chiffres publiés hier montrent que les ventes de voitures et de camions légers ont diminué de 7,8 % au pays en 1995, en comparaison de l'année précédente.

«Difficile de faire pire», croit l'analyste du domaine de l'automobile Dennis Desrosiers.

Les voitures importées ont été durement touchées avec une baisse globale des ventes de 12 %. Bien que moins éprouvées, les trois grands manufacturiers américains ont aussi écopé, avec une diminution de 6,4 %.

Un porte-parole de l'industrie automobile attribue ce repli à l'incertitude économique provoquée par la restructuration majeure de la fonction publique et par le référendum québécois. John Radford, vice-président des ventes chez Ford du Canada, croit que ces faits incitent les gens à «mettre en veilleuse leur vie normale».

### Une année contrastante

Les ventes totales ont enregistré un déclin de 5,5 % en décembre. Les manufacturiers ont connu une hausse des ventes pendant deux mois d'été seulement. Ce repli contraste fortement avec 1994, alors que les ventes de véhicules avaient augmenté globalement de 5,1 %.

C'est la compagnie Ford qui s'est le mieux tirée d'affaires avec une baisse des ventes limitée à 4,2 %. Celles de GM ont diminué de 6,2 %, alors que chez Chrysler, on affiche un recul de 9,1 %.

Les ventes de camionnettes de la série F, des fourgonnettes Windstar et des camions utilitaires Explorer ont surtout permis à Ford d'enregistrer la plus faible baisse chez les fabricants américains.

Les consommateurs canadiens ont acheté un total de 1 130 000 au-

tomobiles et camions légers en 1995, contre 1 230 000 unités en 1994.

M. Radford croit que les ventes de 1996 seront meilleures, même si elles seront loin de celles enregistrées dans les années 80.

Les ventes ont en effet connu un recul au cours de 6 des 7 dernières années, soit depuis la fin de la dernière vague de prospérité économique. Plusieurs consommateurs prudents préfèrent conduire leur vieille voiture aussi longtemps que possible. Ainsi, l'âge moyen du parc automobile au Canada est de plus de huit ans, un sommet historique. Et près de 5 millions de voitures et camions sont âgés de plus de dix ans.

Les automobilistes n'auront bientôt plus le choix de changer de voiture, estime M. Radford, qui prévoit une croissance des ventes de 7,6 % pour 1996.

### Des exportations en hausse

Malgré la faiblesse des ventes canadiennes, les trois grands continuent d'établir des records sur le plan de la production, entraînant une croissance soutenue chez leurs fournisseurs de pièces. Ce secteur de l'économie crée 1000 nouveaux emplois par mois.

Cette situation s'explique par les exportations aux États-Unis de produits en vogue, comme les mini-fourgonnettes. Plusieurs d'entre elles sont assemblées en Ontario pour l'ensemble du marché nord-américain. Il faut aussi reconnaître que la valeur de notre dollar favorise grandement les exportations.

Le mois dernier, les ventes canadiennes de General Motors étaient en baisse de 6,7 % comparativement à décembre 1994. Ford affichait un recul de 3,8 %, alors que les ventes de voitures importées régressaient de 12,2 %. Seule exception: Chrysler, dont les ventes ont augmenté de 2,1 % en décembre 95.

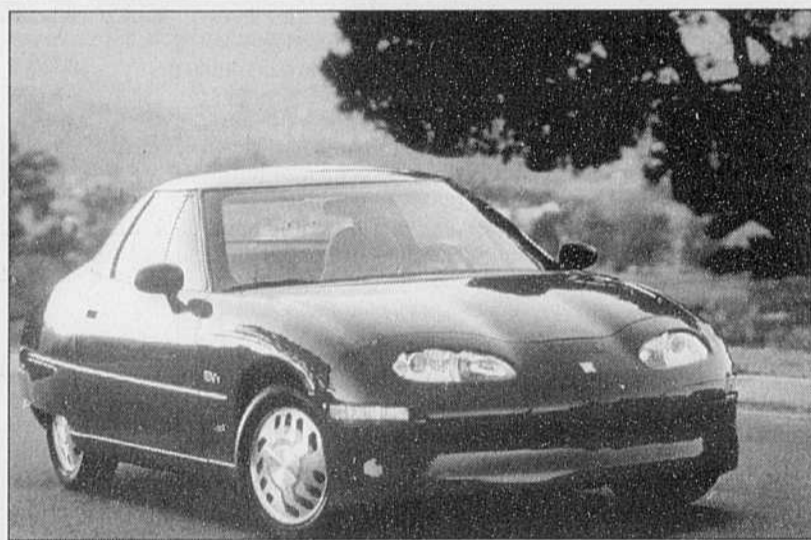


PHOTO AP

La direction de GM a présenté la nouvelle EV1 au cours d'une conférence de presse à Los Angeles.

## GM lance une voiture électrique

Los Angeles (AFP) — Premier des trois grands constructeurs automobiles américains, General Motors a présenté hier à Los Angeles son modèle de voiture électrique, l'EV1, qui devrait être mise en vente dès septembre prochain.

«L'EV1 est le véhicule le plus perfectionné au monde», a déclaré à l'occasion le président directeur général de General Motors, John Smith. «C'est le véhicule le plus efficace au monde. C'est le véhicule le plus aérodynamique au monde».

L'EV1, véhicule effilé à deux places baptisé, selon le Wall Street Journal, Impact, a une batterie lui donnant entre 110 et 145 kilomètres d'autonomie. Elle pourra atteindre la vitesse de 97 km/h en neuf secondes et son prix se situera dans les 35 000 \$.

Sa présentation intervient alors que la Californie envisage de repousser jusqu'en 2003 une réglementation exigeant des véhicules non polluants. Un vote interviendra sur ce point en mars prochain.

La Californie devrait être en tout état de cause un terrain d'essai pour les véhicules électriques, notamment du fait de leur performances mitigées par temps froid. Leur autonomie tombe de 25 % lorsque la température atteint 6 degrés celsius.

GM a déclaré avoir déjà dépensé 350 millions pour développer sa voiture électrique et espère que l'EV1 marquera le début de toute une gamme de véhicules électriques.

GM espère ainsi mettre sur le marché l'an prochain des camionnettes électriques susceptibles de transporter une charge de 385 kilos, essentiellement en remplaçant le moteur de son modèle actuel S-10 par un moteur électrique et une batterie qui lui donnera une autonomie de 80 km.

En lançant maintenant l'EV1, GM marque son intention de dominer le marché du véhicule électrique. Chrysler et Ford mettent au point des modèles moins onéreux, essentiellement en convertissant des véhicules actuels, pour être mis sur le marché d'ici 1998.

«Il y aura un besoin réel, sur de petites distances, de véhicules propres et à faible consommation d'énergie. La compagnie qui fabriquera cette voiture sera un pas en avant. Un pas en avant globalement, technologiquement et stratégiquement», a souligné John Smith.

Un spécialiste, Rik Paul, de la revue *Motor Trend*, est moins enthousiaste et souligne que GM aura fort à faire pour convaincre une clientèle réticente, notamment du fait du rayon d'action limité de l'EV1.

### avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

#### Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou groupement de personnes visé à l'article 60 du Code de procédure civile (L.R.Q., c. C-25) peut, dans les quinze jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée, en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les trente jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou cette intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, Bureau 9.200, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
90895 CANADA L'ÉE Bar Chez Paré 7505, boul. Décarie Montréal Dossier: 159-095	Changement de catégorie de Bar	7505, boul. Décarie Montréal
9025-4848 QUEBEC INC. La Piazzetta Ste-Catherine Est 1101, Ste-Catherine Est Montréal Dossier: 252-767	1 Restaurant pour vendre	1101, Ste-Catherine Est Montréal
2645-1260 QUEBEC INC. Nouveau Chez Nous 6260, rue Pascal Montréal-Nord Dossier: 280-073	Permis additionnel 1 Bar	6260, rue Pascal Montréal-Nord
LES ENTREPRISES CLAIRE & ROBERT GÉNÉREUX INC.	Augmentation de capacité d'un Restaurant pour vendre	179, Chapleau Terrebonne

Restaurant Le Traitier du Vieux Terrebonne 179, Chapleau Terrebonne Dossier: 301-911

9027-6577 QUEBEC INC. Café Bistro Byrmore 386, Bernard Ouest Montréal Dossier: 317-891

2867-3523 QUEBEC INC. Café Bistro Charland 2347, av. Charland Montréal Dossier: 410-258

GESTION SOF INC. Pizza Dan 12, boul. Desjardins Est Sainte-Thérèse Dossier: 578-575

L'UNICE Pierre D'Entente Tropical 210, rue Jean-Talon Ouest Montréal Dossier: 598-094

BALDASSARRE, Emore Café Via Dante 251, rue Dante Montréal Dossier: 997-130

A. TSASSIS & D. TALLON POUR UNE COMPAGNIE A ÊTRE FORMÉE Le Queen Mary 3333, Queen Mary, suite 100 Montréal Dossier: 1250-075

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

Ne manquez pas notre

Dossier Spécial  
Le samedi 27 janvier  
Perspectives

ÉCONOMIQUES



## É D I T O R I A L

## Rien ne pousse aux urnes

Lise Bissonnette

La famille péquiste s'agite beaucoup autour du calendrier électoral de son chef encore virtuel. Il est bon de lui rappeler que Lucien Bouchard, quand il deviendra sous peu premier ministre, aura surtout à se colleter à un calendrier de gouvernement.

**R**ien ne milite en faveur d'élections générales à court terme au Québec. Ceux qui en rêvent s'appuient surtout sur des motifs post-référendaires proches du ranchisme, une volonté de stopper net toute tentative de rétablissement du Parti libéral du Québec et de son chef, Daniel Johnson, ou d'établir clairement, aux yeux du Canada sinon du monde, que la victoire fédérale au dernier référendum n'a été que le pénultième hoquet d'un régime à l'agonie. Ni le PLQ ni le gouvernement fédéral et son chef, M. Chrétien, n'ont pourtant besoin d'un tel assaut pour vaciller par eux-mêmes.

D'autres stratégies affirment plutôt que M. Bouchard a besoin d'un mandat populaire pour donner légitimité à l'assainissement des finances publiques, qui s'annonce cruel. C'est la mode Ralph Klein: vous annoncez le pire, on vous plébiscite aux urnes, vous sabrez jusqu'à l'abus, et vous devenez un héros parce que vous avez tenu parole, sans égard aux conséquences. Difficile de croire que nous en sommes rendus là, dans un Québec qui se prétend «distinct» et qui, hier encore dans la publicité référendaire, affirmait être le dernier bastion de la social-démocratie en Amérique du Nord.

M. Bouchard doit donner le signal du renouvellement mais il n'a pas besoin d'élections générales pour ce faire. Le Parti québécois a obtenu un mandat de gouvernement il y a un an et demi, avec une forte majorité de sièges. Son futur chef a une autorité morale incontestable, il dispose d'un large appui public vérifiable à l'oeil nu, et peut tabler sur ce capital pour demander, et surtout préparer dans l'équité, les compromis nécessaires à la présentation d'un budget d'austérité. Il lui suffirait d'une demi-douzaine d'élections complémentaires, dont la sienne, où il présenterait des candidats de calibre, pour renforcer sa position. Quitte à pousser sur certains départs pour se donner de l'espace: on se demande encore, par exemple, pourquoi Camille Laurin ne suit pas l'exemple de Denis Lazure, et Richard Le Hir doit évidemment libérer son siège de député au plus tôt.

De même le nouveau premier ministre ne devrait pas être tenu à un remaniement ministériel d'importance ni, comme le veut la rumeur à Québec, à un chambardement majeur de la structure du gouvernement qui serait composé d'un cabinet à étages: des «super-ministres» et une pléiade de plus obscurs ministres d'État. Une seule réaffectation s'impose d'urgence, au ministère de l'Éducation, un domaine que M. Bouchard veut avec raison situer au sommet des préoccupations du gouvernement, ce qui serait impossible en y maintenant Jean Garon. Et si Bernard Landry souhaite prendre les commandes du développement économique et délaissier les Affaires internationales, il devrait y avoir moyen de l'accommoder. Mais puisque la plupart des membres du cabinet n'ont pas démerité de la patrie, le grand ménage peut certes attendre.

La sagesse serait de mener d'abord une solide évaluation tout en gouvernant, et surtout de s'entourer de conseillers d'expérience au moment où le Québec entreprend une traversée économique et sociale si difficile qu'elle rappelle les grandes mutations de la Révolution tranquille. Les grands serveurs de l'État dans des postes stratégiques, l'entourage des ministres, c'est par là qu'il faut regarder, dans les rangs où sévissent souvent et depuis trop longtemps, sous

les gouvernements de toutes couleurs politiques, des amateurs ou des amis du parti dont le bagage de sagesse est bien mince, et le sens de l'État bien sous-développé. Nous avons adopté là une mode de va-et-vient à l'américaine qui donne des résultats à l'avant et oblige à d'éternels recommencements. Si l'entourage de M. Parizeau avait été plus solide, plus apte à surveiller au jour le jour le fonctionnement de l'appareil dans tous les secteurs, on sait aujourd'hui qu'une catastrophe telle celle qu'a connue le ministère de la Culture n'aurait pas pris plus d'un an avant de trouver un début de bon sens.

La panique qui entoure la préparation du prochain budget est pour beaucoup dans l'agitation qui réclame aujourd'hui de grandes manoeuvres, et qui rêve pour M. Bouchard d'un mandat à la Klein. Le futur premier ministre a semblé céder au frisson lui-même, lors de son fameux discours à la Chambre de Commerce de Laval au début de décembre, quand il a résolument annoncé la réduction de l'État, évoqué des privatisations sans même écarter celle d'Hydro-Québec, et annoncé que le couperet passerait un peu partout. Que l'État québécois soit encore grassouillet, on le veut bien, mais les compressions sont déjà fortement engagées et celles qui suivront encore, inévitables, ne seront pas légitimées par une élection. Elles le seront si elles satisfont pleinement au sens de l'équité.

Et M. Bouchard n'aura pas de meilleur conseiller, à cet égard, que le rapport du Vérificateur général, celui-là même que les gouvernements successifs considèrent comme une plaie avant de le reléguer aux oubliettes, année après année. L'évaluation conservatrice que fait Guy Breton, dans son dernier rapport, de l'évasion fiscale, équivaut à un «trou» de 1,35 milliard dans les caisses d'un gouvernement qui ne déploie surtout pas des excès de zèle pour corriger ce «vol collectif».

Certes, M. Bouchard a aussi souligné la nécessité de l'équité, dans son discours de Laval, mais jamais avec la même force qu'il a mis à préparer les citoyens aux «coupures». Des députés d'arrière-ban, comme nous le rapporçons récemment (notre édition du 28 décembre), lui rappellent avec raison qu'il doit y avoir un ordre dans la réorganisation de l'État, et que l'objectif de l'équité devrait prendre le pas sur celui de l'équilibrage forcé des comptes. Le rapport du Vérificateur démontre que ces objectifs sont en bonne part conciliables, pour peu que le simplisme et la courbe vite ne prennent pas le dessus.

M. Bouchard a annoncé qu'il convoquerait en janvier un sommet socio-économique pour définir un nouveau «pacte social». Ces exercices sont utiles pour échanger des messages, mais débouchent rarement sur autre chose que la défense des intérêts organisés. Peut-être le nouveau premier ministre devrait-il, au cours des premiers mois de son règne, évaluer régulièrement l'appareil d'État en petit cercle, avec les chiens de garde qui s'y trouvent pour représenter les intérêts des citoyens, du Vérificateur à l'Ombudsman; ils savent mieux que personne où le bât blesse en matière d'imputabilité et d'équité. Il pourrait en tirer, avec d'autres consultations, un programme équilibré de gouvernement qu'un vote populaire viendrait ratifier un peu plus tard, à l'automne 1996 ou au printemps 1997. Les Québécois en ont soupiré des coups d'éclat et ils s'accommoderont bien, avec une passion des pouvoirs qui plaît à une majorité, d'un moment de réflexion. Pourvu qu'ils y ajoutent la planification d'une juste action.

## L E T T R E S

## La réputation du Canada

Le rapport sur *La situation des enfants dans le monde*, 1996, publié par l'UNICEF le 11 décembre dernier, nous rappelle que cet organisme représente les intérêts des enfants depuis 50 ans. Les progrès accomplis en un demi-siècle sont vraiment spectaculaires: ce sont 12,5 millions d'enfants qui meurent chaque année, plutôt que 25 millions. Les rédacteurs ajoutent: «Depuis 1980, les vaccinations de base ont sauvé la vie d'environ 20 millions d'enfants.» Ces résultats et bien d'autres sont impressionnants et montrent qu'on peut faire des miracles quand on s'y met.

Le rapport signale aussi que nous sommes à mi-chemin de l'échéance fixée pour la réalisation des promesses du Sommet mondial pour les enfants de 1990. Ces promesses prenaient la forme d'objectifs précis en matière d'éducation de base, d'alphabetisation et de réduction des taux de mortalité, entres autres. Elles ont depuis été réitérées lors de chacun des sommets internationaux.

Le Canada a coprésidé le sommet de 1990 et participé activement aux autres. Il a fait siens les engagements solennels des leaders mondiaux. Pourtant, les sept derniers budgets ont vu l'enveloppe destinée à l'aide internationale coupée, et parfois brutalement. Les mé-

dias nous ont appris récemment que d'autres réductions sont en vue, et qu'elles seront très sévères. Que restera-t-il alors de l'aide canadienne? Et de l'objectif de gouvernement canadien de consacrer 25 % de son aide aux besoins humains fondamentaux?

Partout dans le monde, le Canada s'est fait une réputation de générosité mais il est en train de la perdre. Pourtant, les sondages montrent que les Canadiens ne sont pas indifférents au sort des plus pauvres. Que penseraient-ils de ces projets si on leur montrait le faible impact des coupures envisagées sur la réduction du déficit et les conséquences catastrophiques sur la vie de millions de gens?

Pierre Poulin  
Hull, 29 décembre 1995

## Bye-Bye, Radio-Canada!

Le 31 décembre 1995, le *Bye-Bye* par lequel la Société Radio-Canada prend traditionnellement congé de la vieille année a battu ses propres records dans plusieurs domaines: niaiserie, stupidité, vulgarité, avilissement de la langue, racisme, etc. Est-ce bien là la vocation de la télévision francophone d'État?

À la fin de l'émission, notre sénateur-artiste national, pour arrondir sa fin de mois (ou d'année), a jugé bon de cautionner par sa présence un style et une langue qu'avec raison il dénonce sur d'autres tribunes.

Quant aux honorables députés à

la Chambre des communes, naguère si prompts à critiquer Radio-Canada pour sa «couverture» du référendum québécois, ils n'élèveront sans doute pas la voix pour protester contre l'annuelle entreprise d'abêtissement. Ils y auront, cette année, au moins deux excuses: la prise de son du mégaspectacle était infecte, et la langue des acteurs rarement compréhensible.

Baïlle-baïlle, Radio-Canada!  
Jacques Constantin  
Montréal, 2 janvier 1996

## Un concentré de vulgarité

L'émission *Bye-Bye 1995* était un concentré de racisme, de sexisme et de vulgarité tel qu'on en avait rarement vu à la télévision québécoise. Tous les personnages agissaient selon leur stéréotype. Pour rire au *Bye-Bye*, il fallait se moquer de la danse d'un juif hassidim et s'esclaffer devant l'accent haïtien d'O.J. Simpson ou les minauderies de Marcia Clark. Par contre, pas question de rire du policier raciste Mark Furman.

Le tout sur un fond de vulgarité sans précédent et d'une facilité déconcertante, de René Angelil qui «rentre dans son argent», aux ébats d'Aline Desjardins avec un Mohawk. Le scénariste Stéphane Laporte n'a jamais été drôle, il vient de nous le prouver encore une fois.

Charles Côté  
Montréal, 3 janvier 1996

JOHNSON VEUT TUER LA CONTESTATION DANS L'OEUF



REPRISE

## Dans le sillage de l'ALENA (1)

**P**our marquer le septième anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord sur le libre-échange canado-américain (remplacé par l'Accord sur le libre-échange nord-américain, ou ALENA, depuis 1993), je veux consacrer plusieurs chroniques à ses effets.

On se rappelle sans doute le déclin profond que cet accord avait provoqué au Canada anglais lors de l'élection fédérale de 1988; le poids décisif que le Québec — ses élites politiques, tant fédéralistes que souverainistes, réunies en sa faveur — avait joué dans la réélection du gouvernement Mulroney et dans la ratification de cet accord; et les promesses proférées par les milieux d'affaires quant aux retombées positives à attendre de cet accord, jumelées aux prévisions de catastrophe de la part de ses opposants.

Comment juger de ses effets aujourd'hui? Le fait que l'économie canadienne soit passée par quelques années très difficiles au début des années 90 est incontournable. Jusqu'à un quart des emplois dans le secteur manufacturier ont bel et bien disparu. On s'est trouvé avec des taux de chômage bien au-dessus de 10 % dans des provinces comme l'Ontario, qui n'en avait pas l'habitude. On a vu un rétrécissement important du rôle de l'État, tant fédéral que provincial, en partie à cause de la pression visant à réduire nos taux d'impôt pour nous conformer aux normes américaines.

Depuis 1989, le commerce interprovincial canadien a stagné, tombant de 105 milliards de dollars cette année-là à 91 milliards en 1994. Par contre, nos exportations vers les États-Unis ont grimpé de 105 milliards en 1989 à 179 milliards en 1994.

Donc, l'accord a renforcé les liens nord-sud aux dépens des liens est-ouest de l'économie canadienne. Il a provoqué, de toute évidence, des pertes d'emplois importantes pour des travailleurs canadiens dans la restructuration nord-américaine qui a



PHILIP RESNICK

♦ ♦ ♦

suivi, tout en permettant la création d'un moindre nombre d'emplois dans des entreprises qui ont pu tirer profit de cette reconfiguration.

Cependant, on ne peut pas blâmer l'ALENA pour toutes nos difficultés. Le rythme de la transformation technologique, que Jeremy Rifkin décrit de façon percutante dans son récent ouvrage, *The End of Work*, ne respecte nullement les frontières nationales. La mondialisation en lice, et des accords comme celui de l'Uruguay Round ou du GATT, allaient avoir lieu avec ou sans l'ALENA. Et le rôle dominant du géant américain dans l'économie canadienne a été une donnée de notre histoire tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.

L'ALENA symbolise quand même un changement qualitatif. Comme l'a observé le président Reagan, c'était une nouvelle constitution économique pour l'Amérique du Nord. Dans ce nouvel ordre, tout système à double prix dans le secteur énergétique serait interdit.

Tout contrôle sur les investissements ou les mouvements de capital aussi. Et le secteur des services, comme les secteurs primaire et secondaire, serait soumis aux mêmes lois d'airain du marché.

Qu'un tel arrangement puisse plaire à nos milieux d'affaires ne doit pas surprendre. C'était une façon de s'assurer que des politiques sociales dispendieuses ne soient plus à la mode, pas plus que des politiques interventionnistes, par exemple la politique nationale sur l'énergie.

Jeffrey Simpson, chroniqueur au *Globe and Mail* et partisan de l'ALENA, a observé: «Free trade would do to the Canadian economy what the country's political culture had always prevented [...] Greater exposure to the play of free market forces would overcome endemic protectionist pressures that had built up over decades [...] The yielding up of sovereignty became a kind of ideological statement about the relationship between state and society, government and market.»

Le fait que les investissements directs canadiens aux États-Unis frôlent actuellement 50 % de la valeur des investissements américains au Canada — ce qui ne fut nullement le cas il y a 50 ou 75 ans — peut aussi expliquer le revirement de position des milieux d'affaires canadiens, tellement opposés à la réciprocité (le libre-échange) avec les États-Unis en 1911 et menant la bataille en sa faveur pendant les années 80.

Néanmoins, il faut être prudent quand on dort avec un éléphant. En 1935, un ouvrage de la série Carnegie sur les rapports canado-américains notait: «Un pays qui dépend considérablement d'un autre pour ses emprunts à l'étranger ne peut faire autrement que suivre les politiques qui sont acceptables au petit groupe d'investisseurs qui contrôle le marché financier» (Marshall, Southard & Taylor, *Canadian-American Industry*).

On n'a qu'à penser au poids considérable des évaluations d'une agence comme Moody's dans les calculs de nos ministres des Finances et pour nos chroniqueurs financiers. Comment, de nos jours, un gouvernement fédéral (sans parler d'un gouvernement provincial) oserait-il aller à l'encontre d'un tel oracle?

Un Canada qui dépend en plus pour 80 % de ses exportations des États-Unis — et cela, malgré les voyages de l'«Équipe Canada» parrainés par Jean Chrétien — ne pourra plus se permettre trop de liberté envers son grand frère.

## À P R O P O S

## ... de l'attrait de l'Ontario

La croissance de la population canadienne n'a pas été uniforme dans tout l'espace national: le nombre d'habitants de Terre-Neuve au 1<sup>er</sup> janvier 1994 est demeuré pratiquement le même que celui de 1993, alors que celui de la Colombie-Britannique s'est accru à un rythme deux fois plus rapide que celui de la moyenne nationale. L'Ontario, destination toujours privilégiée des immigrants internationaux, a monopolisé comme à l'habitude la plus grande part de la croissance démographique nationale (44,4 %) soit un gain de 168 800 personnes, suivi de la Colombie-Britannique avec 97 300 personnes (25,6 %) et du Québec avec 60 400 personnes (15,9 %).

L'affaiblissement du taux d'accroissement naturel au niveau national, résulte de celui de toutes les provinces. Le taux brut de mortalité demeurant partout à peu près

inchangé, la baisse reflète la chute généralisée de la natalité. Bien plus que les légères variations des taux bruts de natalité et de mortalité, les différences de croissance entre provinces sont largement dues à l'attrait différentiel qu'elles exercent sur les immigrants internationaux et interprovinciaux. Les deux provinces qui font preuve d'une croissance plus rapide que celle de la population canadienne dans son ensemble, la Colombie-Britannique et l'Ontario, sont aussi celles qui ont les plus forts taux d'immigration internationale nette (10,8 et 10,5 pour 1000, respectivement) et les plus forts taux d'immigration interprovinciale (3,5 et 4,6 pour mille, respectivement).

Rapport sur l'état de la population du Canada 1994, Statistique Canada

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

# Pour en finir avec les «pure laine»

Les démographes n'ont que faire d'une population francophone restreinte aux seuls Québécois de souche

MICHEL PAILLÉ

Démographe et ex-président de l'Association des démographes du Québec

**L**e texte de Marco Micone (*Le Devoir*, 4 décembre 1995) portant sur la déclaration de M. Jacques Parizeau le soir du référendum, qui attribuait la défaite du OUI à «l'argent et au vote ethnique», est l'un des plus intéressants qu'il m'ait été donné de lire. J'adhère avec lui et

avec d'autres à sa compréhension d'un multiculturalisme «qui valorise l'ethnicité et les différences» ainsi que «les écoles monoethniques et les ghettos d'emploi pour les immigrants».

Toutefois, il faut s'étonner que M. Micone ait vu dans les propos du premier ministre «la forme exacerbée d'un ethnicisme que continuent à exprimer des démographes». S'étonner car son texte fait plutôt voir un malentendu sur le sens à donner aux études démographiques.

Le mot «ethnicisme», au sens où l'emploie M. Micone, renvoie aux «francophones de souche», expression réservée dans l'esprit de ceux qui l'emploient aux seuls descendants des premiers Français. Elle exclut donc les immigrants francophones et tous les autres Québécois de diverses langues, nés ici ou ailleurs, qui ont fait du français leur langue d'adoption.

Dans les études des démographes touchant la question linguistique, les personnes sont distinguées selon leur langue maternelle ou, de préférence, selon la langue parlée au foyer. Au recensement de 1991, on a dénombré au Québec 5,6 millions de personnes qui s'expriment en français au foyer, c'est-à-dire 83 % de la population. Dans les calculs que nous faisons dans le but d'entrevoir l'avenir de la population, c'est de ce nombre que nous partons, et non d'un chiffre inférieur «épuré» qui ne cernerait que les francophones dits «de souche».

## Des francophones d'origines très diverses

Les données du recensement de 1991 n'ont pas à être «purifiées» dans le but de rejeter près de 700 000 francophones sous prétexte qu'ils ne seraient pas nés au Canada, d'origine ethnique française et de langue maternelle française. Les 165 000 francophones immigrés ne sont pas écartés, pas plus d'ailleurs que 82 000 autres francophones qui, bien que nés au Canada, sont de langue maternelle anglaise, italienne ou créole. Ne sont pas non plus ignorés les très nombreux francophones d'origine ethnique britannique, amérindienne ou autre (plus de 440 000).

Nous n'avons que faire d'une population francophone réduite à 4,9 millions de personnes (72 % de la population) qualifiées de «pure laine». Personnellement, je me reconnaîtrais parfaitement dans les mots de M. Parizeau lors de la présentation du conseil des ministres en septembre 1994 lorsqu'il a dit que «l'expression pure laine doit être réservée exclusivement à l'industrie du tricot» et proposer de «laisser les souches aux bûcherons et aux paysagistes».

Plutôt que de projeter une population francophone de souche imperméable par définition aux immigrants, nous travaillons, au contraire, à l'élaboration de scénarios ou les différents groupes linguistiques s'interpénètrent. Car, outre les facteurs démographiques fondamentaux à l'œuvre (fécondité, mortalité, immigration, émigration), d'autres comportements déterminent l'évolution des groupes linguistiques. Des décisions individuelles tout à fait libres concernant le choix d'un conjoint de langue différente et le choix d'une langue au foyer conduisent à une interpénétration de



PHOTO JACQUES GRENIER

Même si de plus en plus d'immigrants allophones font l'apprentissage du français, les transferts linguistiques se produisent encore très lentement.

différentes communautés.

M. Micone fait sans doute allusion à ces choix lorsqu'il rappelle que quatre colériers allophones sur cinq font leurs études en français et conclut que «les francophones des prochaines générations s'appelleront Gutierrez, Nguyen et Adamopoulos». Cet espoir d'un enrichissement du groupe francophone est déjà en cours et les démographes sont bien placés pour montrer que tout évolue positivement.

Hélas, les transferts linguistiques se produisent très lentement et comptent encore trop peu dans l'ensemble des facteurs démographiques à l'œuvre, les plus puissants et les plus rapides à produire leurs effets étant la fécondité et l'immigration internationale. Dans le cas particulier de l'île de Montréal, l'étalement urbain des francophones à Laval ou en Montérégie y joue un rôle très important.

M. Micone invite les démographes à «se demander si les francophones ne quittent pas Montréal pour se retrouver entre eux dans les banlieues». Bien amicalement, je lui répondrai, en utilisant son procédé («similitude des propos»), qu'il faudrait se demander pourquoi la population non francophone de l'île de Montréal ne s'étale pas comme la majorité. Puisque l'étalement urbain est un phénomène très répandu dans le monde, et non une particularité de Montréal, on peut penser que les allophones montréalais montrent bien leur faible intégration à la majorité en restant entre eux dans l'île.

## La loi ne peut pas tout faire

À l'instar de nombreuses personnes, M. Micone a sans doute mis trop d'espoir dans la Charte de la langue française (loi 101). J'ai cette charte, simple loi imparfaite ne couvrant

pas tout le domaine de l'aménagement linguistique, ne nous permettra de faire l'économie de politiques articulées touchant notamment la population, la famille, le contrôle total de l'immigration internationale et le développement économique régional nécessaire à l'installation substantielle d'immigrants. Or, quand les perspectives démolinguistiques indiquent un déclin de la proportion des francophones de toutes origines dans l'île de Montréal, voire dans la région métropolitaine, elles reflètent davantage nos problèmes démographiques fondamentaux plutôt que l'échec de nos politiques relatives à la langue et à l'intégration des immigrants.

Ceux qui sont déçus des résultats de nos projections sont parfois portés à gifler le message plutôt qu'à relire le message. Il vaudrait mieux s'interroger tous ensemble sur les mesures énergiques qu'il nous faut prendre rapidement pour contrer le déclin des francophones à Montréal, déjà en deçà de 50 % chez les moins de 18 ans.

Comment peut-on croire que le français pourra davantage accroître sa présence comme «langue normale et habituelle du travail, des communications, du commerce et des affaires» dans notre métropole si la majorité des foyers francophones s'effrite malgré l'apport de transferts linguistiques pourtant en hausse? Dans l'éventualité d'un déclin important, le français aura moins d'attrait aux yeux des immigrants et l'anglais finira par l'emporter, aidé d'ailleurs par de très nombreux francophones attirés par le prestige de l'anglais. En effet, comment les francophones de Montréal résisteront-ils à l'envie de s'exprimer en anglais au fur et à mesure qu'ils baissent en nombre, eux qui déjà en font largement et

# Robertson Davies et l'identité canadienne

CLAUDE VAILLANCOURT

Écrivain et professeur au Collège André-Grasset

**R**obertson Davies est sans aucun doute l'auteur qu'on associe le plus spontanément au Canada anglais. Sa mort récente laisse le pays en deuil, mais avec une succession bien assurée : les Atwood, Ondaatje et Bissonnath sont là pour nous rappeler que la littérature canadienne d'expression anglaise ne se ramènera jamais à un seul nom, qu'elle survivra dans une belle diversité.

La place qu'occupe Robertson Davies est pourtant si grande qu'il semble impossible de la ramener à son unique dimension canadienne. Davies fait partie de ces auteurs qui transcendent aisément leur appartenance nationale pour lier leur imaginaire aux lecteurs qui se sentent prêts à se laisser emporter par des récits visant l'effet d'étonnement plutôt que celui de reconnaissance. Basant ses histoires sur des références universelles — les vies de saints, les chevaliers de la Table Ronde, l'œuvre de Rabelais, de Hoffmann, etc. —, Davies en tire les ficelles avec son esprit de Canadien errant, s'appropriant des grands mythes avec la liberté du voyageur fasciné.

Les personnages de Davies effectuent sans se lasser un parcours d'aller retour entre le Canada et l'étranger. Ils vivent une relation d'attraction et de répulsion envers un pays dont l'identité est problématique, mais qui reste celui de l'origine. Les Francis Cornish, Dunstan Ramsay et Magnus Eisengrim qui marquent l'œuvre de Davies s'alimentent intellectuellement à l'extérieur du pays, puis reviennent riches de leurs apprentissages, avec l'espoir de transmettre leur sagesse à des concitoyens trop souvent indifférents.

«En réalité, je suis canadien, tu sais. Canadien jusqu'à la moëlle des os. C'est pourquoi je voudrais réaliser quelque chose d'important ici», dit Alwyn Ross, un personnage de *What's Bred in The Bone* (*Un homme remarquable*). Dans un épisode hautement comique, Davies nous raconte les mésaventures de cet Alwyn Ross, qui veut doter la National Gallery d'un chef-d'œuvre de l'art ancien, forcément rarissime et cher. «Quand un pays a un grand musée déjà plein de tableaux — nous dit ironiquement Davies —, comme peut le constater le premier imbécile qui va le visiter un jour de pluie, l'achat de toiles supplémentaires n'est-il pas n'est-ce pas à ranger sous la rubrique «superflu» — un superflu particulièrement élitiste et dépassé?»

Ce passage, publié en 1985, définit à lui seul la pensée de trop de politiciens canadiens en ce qui concerne la culture, une pensée qui n'a pas changé d'un iota et qui se renforce dangereusement depuis que le pays est sans cesse ramené à ses difficultés financières.

## Un cinquième emploi

Si l'identité canadienne-anglaise demeure problématique, celle des personnages de Davies reste elle aussi à définir. L'œuvre majeure de Davies, *La Trilogie de Deptford*, raconte l'histoire de trois personnages qui essaient de se comprendre, revivant dans les détails leur parcours erratique. Ce parcours s'effectuera dans l'étonnement, la douleur, l'émerveillement, alors que les individus en viennent à accepter non seulement leur singularité, mais leur profonde marginalité.

Pour Dunstan Ramsay — peut-être le personnage le plus attachant de Davies — sa singularité consiste à reconnaître son rôle de «cinquième em-



Robertson Davies

ploi», personnage en surnombre à l'opéra, qui n'a pas de vis-à-vis de l'autre sexe. Ce rôle discret, indispensable, qui passe souvent inaperçu, Ramsay a dû l'apprendre, l'accepter et surtout le découvrir. Il est le plus souvent hardi et déplacé de faire un lien entre un personnage et le destin d'une nation. Pourtant la tentation ici est grande: à l'échelle des nations, la Canada n'occuperait-il pas lui aussi un cinquième emploi, par son implication timide et bienfaisante dans les grandes causes, par ses appuis discrets aux grandes puissances sur l'échiquier international?

Dans la ville imaginaire de Blairlogie, située dans un coin perdu de l'Ontario, Davies définit un lieu qu'il compare à un gâteau de mariage, «dont les Polonais auraient constitué la base qui supporte tout le poids, les Français la couche médiane, plus étroite, mais centrale, et enfin les Écossais, la couche supérieure, plus étroite encore, mais plus richement ornée que les deux autres». Pas de Canadiens dans cette ville des origines. Il est curieux de constater que le rôle des francophones n'est pas celui traditionnel du porteur d'eau, mais celui du citoyen de classe moyenne, doté en plus d'un certain vernis culturel. Cette vision qui évacue le problème des deux solitudes pourrait à la rigueur sembler édulcorée.

L'apparition de francophones est d'ailleurs tardive dans l'œuvre de Davies, qui préfère les incursions dans la lointaine Europe plutôt que dans la province voisine. Le Canada de Davies est profondément ontarien. Qui pourrait l'en blâmer? Un écrivain n'est tenu de parler que de ce qu'il connaît bien.

Tout en se questionnant sans cesse sur son identité, Robertson Davies a le mérite de relier avec une belle constance un vécu d'ontarien né dans un village de rien du tout avec un imaginaire universel dans lequel il va puiser au gré de sa fantaisie, avec l'aide de sa puissante imagination. Peut-être Robertson Davies a-t-il réussi à résoudre mieux que personne un dilemme qui déchire encore les écrivains québécois, et qui fait hésiter entre l'œuvre locale ou exportable?

On a mis beaucoup de temps avant de lire Davies au Québec. Pourtant des éditeurs d'ici ont traduit et publié ses livres. Les lecteurs n'ont pas suivi. A cause de certains préjugés envers le Canada anglais? Par indifférence réciproque? A cause d'un travail de promotion mal orchestré? Cesse certaine — et fait plutôt gênant —, il aura fallu attendre la reconnaissance en France avant que Davies soit ici apprécié à sa juste valeur.

Le milieu littéraire québécois a certes beaucoup à apprendre de Robertson Davies, de son ouverture à l'imaginaire, de la confrontation entre le déracinement et l'enracinement qu'on retrouve dans ses romans. L'œuvre de Davies passe au dessus des barrières qui existent entre le Québec et le Canada. Sans créer de lien identitaire, elle procure l'intérêt qu'entraîne inévitablement toute véritable découverte littéraire.

Chez les intervenants communautaires des CLSC

# Du plaisir subtil de servir deux maîtres

Les conflits d'éthique favorisent le développement de l'autonomie et de la créativité

JACQUES FOURNIER

Employé dans un CLSC

**L'**actualité est fertile en questions d'éthique. Qui n'a pas entendu le dicton: «Nul ne peut servir deux maîtres»? Aujourd'hui, on devrait plutôt parler du plaisir subtil de servir deux maîtres, et même davantage.

Cette question a tantôt fantasmé des choses m'est venue en réfléchissant aux conflits d'éthique que vivent tant les intervenants communautaires des CLSC oeuvrant auprès des groupes populaires que les intervenants psychosociaux des CLSC ou des Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) travaillant sur des cas individuels. Cela vaut d'ailleurs aussi pour d'autres professions, tant dans le domaine de la santé (infirmières) que dans d'autres domaines (journalistes).

Des intervenants communautaires de CLSC sont souvent déchirés entre, d'une part, ce que le groupe communautaire souhaiterait comme orientation de travail et, d'autre part, ce que le CLSC (ou le gouvernement) favoriserait comme perspective. Leur patron, c'est le CLSC, et cet employeur leur demande d'appuyer un groupe qui,

dans son autonomie, peut développer des façons de faire, des revendications ou des luttes que le CLSC ou le gouvernement ne pourrait cautionner.

D'une certaine façon, des intervenants en individuel peuvent vivre le même dilemme. Leur patron, c'est le client, dans le cadre d'une «approche clientèle». Mais c'est le CLSC ou le CPEJ qui définit les normes: critères d'admissibilité ou de priorisation, nombre limité d'interventions par client, etc.

Au fond, dans une perspective matricielle, le patron, c'est à la fois le client et le CLSC. C'est comme un tableau à plusieurs colonnes et à plusieurs lignes, ou même à trois dimensions, incluant la profondeur. Chaque personne, à chaque moment, peut se trouver dans une position complexe, au carrefour de plusieurs influences.

Lors d'une conférence devant les participants à un colloque de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ), le 24 septembre 1993, Jean Rochon (avant qu'il ne soit devenu ministre de la Santé et des Services sociaux) disait d'ailleurs qu'aujourd'hui, «on a davantage besoin d'intégration que de coordination. Cela nous amène à servir deux ou trois maîtres, mais ce n'est pas grave. C'est même inévitable». Il ajoutait qu'on doit «utiliser la nature intégrative de la santé publique».

Car on ne peut éviter que chaque individu ait des appartenances multiples: à une famille, à une profession, à un quartier, à une ville, à une région, à un pays, à une boîte, à un syndicat, à un groupe communautaire, à une table de concertation, etc. Il peut y avoir des conflits entre ces diverses appartenances. C'est à chacune et à chacun de faire la synthèse des diverses pressions qui s'exercent et de trouver la position la moins inconfortable, compte tenu des circonstances.

On peut même le voir d'une façon très positive: avoir plusieurs maîtres peut nous donner un nouvel espace de liberté, ainsi que plus d'autonomie professionnelle. Cela peut nous forcer à faire preuve de plus de créativité et à élaborer de nouvelles synthèses originales, qui seront notre marque propre. Enfin, avoir plusieurs maîtres est une façon de développer notre *empowerment*, avec son corollaire, la prise de responsabilités plus grandes, ce qui est le destin de l'être humain. Même lorsque nous travaillons beaucoup en équipe, même lorsque nous consultons beaucoup, nous sommes irrémédiablement seuls devant nos responsabilités. Nous sommes imputables de nos vies.

Avoir plusieurs maîtres nous permet de contempler et d'admirer la vie dans toute sa complexité.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrasac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramier (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (secrétaire à la rédaction); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Pettit, Julie Tremblay (commis); La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaïne Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Mischevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleurs), Dany Desjardis (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Louise Gagné (directrice), Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements); LA PRODUCTION Jocelyn Arseneault (directeur de la technologie et des approvisionnements), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCorrnières, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zaida; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président); LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

TAUX *Paul Martin prévoyait des taux plus élevés que ce qu'ils ont été dans la réalité*

SUITE DE LA PAGE 1

riode qui se distingue par une diminution généralisée des taux d'intérêt.

Dans un premier temps, à la mi-décembre pour être exact, la Banque du Canada avait soustrait 25 centimes à son taux directeur. Puis, la semaine dernière, elle y est allée d'une autre tranche de 25 points de marge. Constatant que les marchés avaient accepté cette réduction marquée du loyer de l'argent en s'abstenant notamment d'attaquer la devise, les banques n'ont eu qu'à l'intégrer à la grille hypothécaire.

Dans le cas de la devise, il faut noter qu'en l'espace d'un mois, celui de décembre, elle avait repris tout ce qu'elle avait perdu dans le courant du mois antérieur. Alors qu'elle se transigeait aux alentours des 72 cents

américains au terme de novembre, la devise canadienne s'échange actuellement dans les environs des 74 cents américains. Hier, le dollar a perdu 12 centimes pour clôturer ainsi à 73,78 cents américains.

Paradoxalement, ce bon maintien des valeurs canadiennes a cours alors que l'écart entre les bons à trois mois canadiens et américains s'est passablement rétréci au cours des dernières semaines. D'une soixantaine de points il y a trois semaines, cet écart n'est plus que de 30 points.

Dans ce contexte, comme se fait-il que les marchés n'aient pas sanctionné cet assouplissement des conditions monétaires qui s'est traduit hier par la baisse des hypothèques? «Les acteurs financiers font une lecture différente du Canada financier d'aujourd'hui. Il ne faut pas oublier que le déficit fédéral de l'exercice 1995-96

sera de 29,5 milliards environ, au lieu des 32,7 milliards que le ministre des Finances Paul Martin avait prévus.»

«Dans ces prévisions, a poursuivi M. Dupuis, Paul Martin prévoyait des taux plus élevés que ce qu'ils ont été dans la réalité. Autrement dit, le service de la dette sera moins lourd que ce qui avait été calculé. Il aura été suffisant pour compenser le manque à gagner découlant d'une activité économique moins forte que ce qui avait été envisagé.»

Qui plus est, le ministre des Finances n'a pas puisé, a souligné l'économiste de Desjardins, dans le coussin de 2,5 milliards qu'il avait constitué afin de parer aux éventuels contrecoups négatifs inhérents aux brusques changements monétaires. Bref, pas un sou de ces 2,5 milliards n'a été touché.

Maintenant, le fait que le profil budgétaire du gou-

vernement fédéral et de la majorité des gouvernements provinciaux soit plus clair présentement qu'il ne l'était il y a un an, il est même possible qu'une autre réduction des taux, y compris les taux hypothécaires, soit commandée en février ou en mars. Cela dépendra davantage de l'issue qui sera donnée à la polémique qui a cours aux États-Unis à propos du budget de ce qui se passe de ce côté-ci de la frontière. Si la Fed baisse ses taux, alors des diminutions prononcées des taux hypothécaires seront commandées après coup.

Si l'on s'en tient aux facteurs fondamentaux, a rappelé Ed Heese, économiste à la Banque CIBC, l'activité économique canadienne, et en particulier le marché immobilier, a grandement besoin d'une réduction du loyer de l'argent.

## ATOMES

SUITE DE LA PAGE 1

exemple, que l'antimatière produirait le même spectre atomique que la matière. On croit aussi que l'antimatière devrait avoir la même gravité que la matière. Les anti-atomes créés par le CERN permettront peut-être de vérifier ces données.

Dans la nature, l'atome d'hydrogène est composé d'un proton positif et d'un électron négatif qui tourne en orbite autour du proton. L'antihydrogène synthétique, tel que créé par le CERN, est composé d'un proton négatif et d'un électron positif tournant autour de cet antiproton. C'est donc uniquement la charge électrique et le magnétisme qui distinguent, à ce jour, la matière naturelle de l'antimatière synthétique.

Jusqu'à maintenant, et ce, depuis plusieurs décennies, les scientifiques n'étaient parvenus qu'à recréer des antiprotons et des antiélectrons, soit des protons négatifs et des électrons positifs, tous synthétiques et également appelés antiparticules. Les expériences du CERN ont permis de faire tourner des antiélectrons autour des antiprotons, créant un antiatome.

Les expérimentateurs ont en effet fait tourbillonner des antiprotons, créés auparavant autour de l'anneau d'antiprotons de basse énergie (LEAR) du CERN, en leur faisant traverser un jet de gaz de xénon à chaque passage, soit trois millions de fois par seconde. Certaines collisions antiproton-atome ont produit un électron et un antiélectron, explique le CERN dans un communiqué. Et dans certains cas encore plus rares, ajoute le CERN, la vitesse de déplacement de l'antiélectron «était suffisamment proche de celle de l'antiproton pour que les deux antiparticules s'assemblent, créant un atome d'antihydrogène».

Les chercheurs se sont attardés à former un atome d'antihydrogène parce que son opposé, l'atome d'hydrogène, est le plus simple que l'on trouve dans la nature.

Chacun des antiatomes créés par le CERN a subsisté pendant environ quarante milliardièmes de seconde en se déplaçant à une vitesse voisine de celle de la lumière, sur une distance de dix mètres. Ils se sont ensuite annihilés au contact de la matière ordinaire.

Au cours des expériences qui suivront cette création, si le comportement de l'antihydrogène venait à différer de celui de l'hydrogène ordinaire, «les scientifiques devraient repenser ou abandonner un grand nombre d'idées établies sur la symétrie entre matière et antimatière», souligne le communiqué du CERN, reçu à Paris hier soir. Et la découverte d'une asymétrie, même infime, aurait «d'énormes conséquences sur notre compréhension de l'univers».

L'expérience a été réalisée en septembre 1995 par le Pr Walter Oelert et une équipe germano-italienne de l'IHP-KFA de Juelich, de l'université d'Erlangen-Nuremberg, du GSI de Darmstadt et de l'université de Gènes. Les chercheurs ont tenu à faire vérifier leur découverte par d'autres physiciens, ne participant pas aux expériences, durant tout un trimestre, avant de les rendre publiques.

Avec AFP et Reuter

## AFRIQUE

«Toute personne a le droit de s'exprimer dans la langue de son choix, de développer sa langue et de comprendre celles des autres»

SUITE DE LA PAGE 1

ten Breitenbach...

Mais c'est lorsqu'on a voulu l'imposer comme langue d'enseignement dans les écoles du pays que la rébellion des Noirs a connu son réel coup d'envoi: le 16 juin 1976, les étudiants de Soweto se révoltaient contre l'oppression linguistique. Le 16 juin est à présent fête nationale de l'Afrique du Sud (remplaçant le 16 décembre où, en 1838, les Trekkers avaient vaincu les Zulus à la bataille de Blood River). Indirectement, l'afrikaans a sonné le glas d'un régime inégalement voué à l'échec.

Le sort de l'afrikaans est intimement lié à celui des Afrikaners. Ceux dont la mainmise sur l'Afrique du Sud a pris fin le 27 avril 1994 ont perdu alors bien plus que le

pouvoir politique: les privilèges qui entouraient leur culture se sont éteints avec lui, laissant planer l'incertitude quant à l'avenir de l'afrikaans. Une impressionnante littérature a émergé sur le thème du «maintien de l'afrikaans dans la nouvelle Afrique du Sud», témoignant d'un souci facile à comprendre lorsqu'on est Québécois. L'afrikaans se trouve aujourd'hui sans protection particulière parmi les onze langues reconnues par le Congrès national africain (ANC), dont la politique concernant cette question délicate est de déclarer les «droits égaux» de chacune d'entre elles. Où est le hic? L'une des onze langues, c'est l'anglais. Et dans ce cas, l'égalité visée semble loin de signifier la paix linguistique: elle ouvre une compétition dans laquelle l'un des candidats est déjà loin devant.

Car si le régime honni des Sud-Africains est mort, les émotions violentes qu'il a suscitées sont toujours là, tapies au fond de chacun, prêtes à surgir à n'importe quelle occasion. Victor Webb, professeur au département d'afrikaans de l'université de Pretoria, convient que si la fin nécessaire de la discrimination est enfin arrivée, il faudra du temps pour que l'on pense les blessures qu'elle a ouvertes; même si les Noirs sont enclins au pardon, l'afrikaans a été stigmatisé si longtemps comme la langue de l'opresseur que l'anglais part avec une longueur d'avance sur le nouvel échiquier linguistique. Mme Coetzee écrit à ce sujet: «Certains Noirs reconnaissent l'anglais comme un instrument de libération. [...] L'anglais a toujours été vu par la population noire comme la langue qui les porterait au pouvoir.» A cette dimension psychologique particulière à l'Afrique du Sud s'ajoute évidemment la toute-puissance internationale de la langue de Shakespeare.

Lors d'une conférence sur l'afrikaans tenue en mai

Dans un pays où sont

reconnus le  
sindebele, le sepedi,  
le sesotho, le  
setswana, le siswati,  
l'afrikaans, le tswana,  
le venda, le xhosa,  
l'anglais et le zulu,  
aucune langue ne  
sera déclarée officielle  
à l'échelle nationale

1993, Albie Sachs, membre de l'ANC, entamait en ces termes l'exposé de la politique linguistique de son parti: «L'expérience nous montre que lorsqu'on veut parler à des anglophones de la question de la langue, on rencontre de grandes difficultés, car pour la plupart des anglophones l'anglais n'est pas une langue mais l'air qu'on respire, et toutes ces autres choses sont des langues. La question de la langue consiste dès lors, pour eux, à déterminer que faire de toutes ces autres choses.»

L'égalité des langues en Afrique du Sud, à la base des visions de l'ANC, sera contenue dans une Charte des droits et libertés établissant que «toute personne a le droit de s'exprimer dans la langue de son choix, de développer sa langue et de comprendre celles des autres».

Dans un pays où sont reconnus le

sesotho, le setswana, le siswati, l'afrikaans, le tswana, le venda, le xhosa, l'anglais et le zulu, cela implique qu'aucune langue ne sera déclarée officielle à l'échelle nationale (imaginez, rigole Albie Sachs, toutes les indications routières multipliées par onze... on n'y verrait plus la route!). Plutôt, on votera dans chaque région pour officialiser deux ou trois langues. L'anglais, qui a déjà été choisi comme langue principale du Parlement, était, en 1980, aussi largement répandu au pays que l'afrikaans (14 millions de gens savaient parler chacune des deux langues sans qu'elle soit nécessairement leur langue maternelle). Compte tenu de la tentation de mettre le monde à sa portée, n'est-il pas évident que la propagation future de l'anglais se fera beaucoup plus vite que celle de l'afrikaans, à présent qu'il n'est plus indispensable de parler celui-ci pour faire partie de la classe dirigeante?

Malgré tout, nombreux sont les intellectuels «afrikaansophones» qui ont confiance en l'avenir de leur langue. Victor Webb et Anna Coetzee sont parmi ceux-là. L'important, disent-ils, c'est de se battre pour le multiculturalisme et de veiller à sa solide implantation; selon eux, le seul moyen d'empêcher l'impérialisme de l'anglais, qui constituerait une menace pour l'afrikaans, c'est de s'assurer que dans l'arc-en-ciel culturel sud-africain, chacun trouve sa place au soleil. La terreur de disparaître avait poussé les Afrikaners à s'isoler des peuples noirs majoritaires en Afrique du Sud. Le même désir de survie les a conduits à reconnaître que pour demeurer, il leur faut à tout prix préserver la diversité, l'encourager, la chérir. Plus encore, ils veulent à présent se voir uns parmi la multitude. Et ça, c'est certainement l'un des changements les plus importants qu'a connus l'Afrique du Sud.

À suivre

## GUERRE

SUITE DE LA PAGE 1

à 177 \$ et Gaspé à 264 \$. Dans certains cas, la réduction atteint 83 % du plein tarif, mais la moyenne se situe plutôt à 40 % des tarifs habituels.

En fait, Air Canada a été la première à prendre «une initiative tarifaire» en présentant le 28 novembre dernier cinq tarifs «abordables» pour diverses destinations à travers le monde. Par exemple, Montréal-Orlando à 199 \$, Montréal-Vancouver ou Montréal-San Francisco à 299 \$, plusieurs destinations des Caraïbes à 399 \$, Londres et Paris à 499 \$, et enfin Hong-Kong, Tel-Aviv, Séoul et New Delhi à 999 \$.

On constate en fait que Canadien International ajuste ses prix sur ceux déjà établis par Air Canada. D'ailleurs, Kim Robertson, porte-parole de cette société, souligne que tous les sièges qu'on avait voulu vendre en présentant cette offre en novembre ont déjà été vendus. Quant aux autres destinations partagées avec Canadien, Air Canada entend offrir les mêmes prix que son concurrent pendant la durée de l'offre.

## Bertrand poursuit sa croisade

Québec (PC) — L'avocat québécois Guy Bertrand a poursuivi sa croisade contre la tenue d'un référendum sur la souveraineté, hier, au Palais de justice de Québec.

Il a rencontré le juge René Dionne, de la Cour supérieure du Québec, hier matin, afin de choisir une date pour le début des procédures judiciaires. Ces travaux préparatoires, selon Me Bertrand, pourraient mener à un procès d'une durée de deux mois.

Ces procédures visant à fixer un échéancier avant le début du procès devraient reprendre le 12 janvier. Les avocats du gouvernement n'étaient pas présents, hier, au Palais de justice de Québec, mais Me Bertrand croit qu'il s'agit d'une absence stratégique. Il aimerait bien que ces gens participent à ce procès. «Sinon, je devrai plaider pour les deux côtés et je vais le faire, s'il le faut», a-t-il fait savoir. Me Bertrand entend faire comparaître 15 témoins experts, soit des anthropologues, des sociologues, des linguistes et des politologues, de partout au Québec, au Canada et d'Europe. Il a aussi l'intention d'amener Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et le ministre de la Justice Paul Bégin à la barre des témoins.

«Le gouvernement n'avait pas le droit d'agir de la sorte et de tenir ce référendum. Il a triché de façon frauduleuse (sic) et il l'a fait en toute connaissance de cause. Le juge Robert Lesage, lors de son jugement, le 8 septembre dernier, a déclaré que ce référendum était illégal et inconstitutionnel», a-t-il expliqué à sa sortie de la Cour supérieure.

## Trois cents entreprises canadiennes à l'assaut de l'Asie

JULES RICHER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La mission de dix jours de l'«Équipe Canada» en Asie, qui prend son envol lundi prochain, pourrait susciter des retombées de deux milliards de dollars en contrats pour les entreprises canadiennes.

Pilotée par le premier ministre Jean Chrétien, la mission commerciale se rendra en Inde, au Pakistan, en Indonésie et en Malaisie, des pays dont les économies connaissent une forte croissance.

Plus de 300 entreprises, dont 45 du Québec, seront de la partie. Les premiers ministres provinciaux ont accepté d'y prendre part, à l'exception de Jacques Parizeau (Québec), Ralph Klein (Alberta) et Roy Romanow (Saskatchewan). Les dirigeants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont également décliné l'offre.

Lors d'une rencontre avec la presse, hier, de hauts fonctionnaires fédéraux ont indiqué que l'on s'attendait à ce que des contrats d'une valeur totale d'environ deux milliards soient conclus à cette occasion.

Il se pourrait, a-t-on indiqué, que le chiffre soit encore plus important puisque des entreprises se sont inscrites à la dernière minute et que l'impact de leur présence n'a pas été évalué.

Selon les fonctionnaires, cette mission augmentera la «visibilité du Canada» dans des pays qui connaissent actuellement un taux de croissance économique très rapide, à l'exception du Pakistan. C'est ainsi que la Malaisie a enregistré une hausse de 8,7 % de son produit intérieur brut (la totalité de la production des biens et des services) en 1994.

Cette mission rappelle par son ampleur celle effectuée en Chine à l'automne de 1994. Plus de 400 entreprises

avaient fait partie de l'«Équipe Canada» et on avait paré des ententes évaluées à huit milliards.

Les hauts fonctionnaires fédéraux ont toutefois dû admettre, hier, qu'environ 40 % des ententes conclues à cette occasion s'étaient réalisées.

Affectonnant ce type de mission à grand déploiement, le premier ministre Chrétien et 250 entreprises canadiennes s'étaient également rendus en Amérique latine en janvier 1995. La valeur des contrats signés avait alors été plus modeste: 400 millions.

La tournée d'«Équipe Canada» qui démarre lundi concentrera ses efforts sur les secteurs des télécommunications, des denrées agroalimentaires, des équipements de production d'énergie, de la protection environnementale et des services financiers.

Parmi les 45 entreprises du Québec, on retrouve plusieurs noms très connus comme Bombardier, Dominion

Bridge, Bell Hélicoptères, Power Corporation et SNC-Lavalin.

Bombardier et SNC-Lavalin ont d'ailleurs récemment réussi une percée en Malaisie. Elles ont obtenu le contrat de construction d'un réseau de transport en commun rapide dans la capitale, Kuala Lumpur.

À la veille de prendre sa retraite, le premier ministre Jacques Parizeau a refusé de participer à la tournée, comme il l'avait fait pour celle de l'Asie.

Roy Romanow et Ralph Klein ont invoqué la préparation de leurs budgets provinciaux pour décliner l'invitation.

Essentiellement guidé par des motifs commerciaux, le premier ministre profitera tout de même de l'occasion pour aborder le sujet des droits de la personne.

Selon les hauts fonctionnaires fédéraux, il discutera de cette question avec les hauts dirigeants du Pakistan pour dénoncer le travail des enfants qui a cours dans ce pays.



OXFAM-QUÉBEC

change le monde, pour vrai.

(514) 937-1614

2330, Notre-Dame O., Bureau 200, Montréal, Québec H3J 2Y2

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants  
sont valables pour le service  
de livraison par camelot et  
pour les abonnements postaux.  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559